

Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Portail des Arts, Lettres et Langues

Guide de la
Mention Lettres Modernes

Littératures française, francophone et comparée,
Métiers de l'Enseignement, de la Recherche
et Arts du vivant de la Caraïbe

Licence



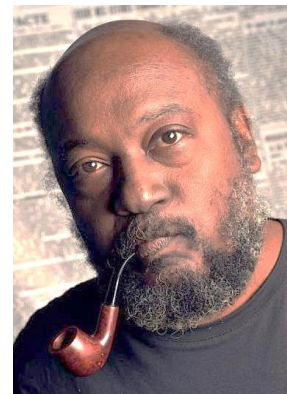
François RABELAIS
pseudonyme Alcofribas Nasier
auteur humaniste et satirique
de *Gargantua* (1534)



Léonora MIANO
Prix Fémina 2013 pour
La Saison de l'ombre



Marguerite YOURCENAR
Première élue à l'Académie
française
en 1980, après
Mishima ou la vision du vide



Lyonel TROUILLOT
Lauréat du Salon du Livre
de Genève 2012 pour
La Belle amour humaine

Faculté des Lettres
et Sciences Humaines
Boîte Postale 7207
97275 Schoelcher cedex



Tél : 05 96 72 74 50
ou 05 96 72 74 89

Télécopie : 05 96 61 18 69

Année universitaire 2018-2019

Sommaire

1. Présentation de la Mention des Lettres modernes	p. 3
1.1 Informations générales	
1.1.1 Direction	
1.1.2 Responsables	
1.1.3 Secrétariat pédagogique	
1.2 Présentation de la Licence des Lettres modernes	p. 3
a) Objectifs	
b) Descriptif	
c) Débouchés	
2. L'équipe pédagogique de la Mention des Lettres modernes	p. 5
3. Structuration de l'année universitaire	p. 7
3.1 Organisation des enseignements	
a) Tableau des sigles	
b) Répartition des Unités d'enseignements	
3.2 Tableau de Licence 1 ^{ère} année	p. 8
Semestre 1	
Semestre 2	p. 9
3.3 Tableau de Licence 2 ^{ème} année	p. 10
Semestre 3	
Semestre 4	
3.4 Tableau de Licence 3 ^{ème} année	p. 11
Semestre 5	
Semestre 6	
4. Liste des UE et des EC transversaux de Licence	p. 12
5. Syllabus par matière enseignée :	p. 13
Semestre 1	p. 14
Semestre 2	p. 24
Semestre 3	p. 35
Semestre 4	p. 46
Semestre 5	p. 59
Semestre 6	p. 69
6. Principaux services de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines	p. 80
7. Règlement des examens	p. 80
8. Glossaire	p. 91
9. Emplois du temps de Licences (Semestres 1 à 6)	p. 92
10. Calendrier de l'année universitaire	p.95

1. Présentation de la Mention des Lettres modernes

Portail : Arts, Lettres & Langues

Licence : Lettres Modernes

Spécialité : Littératures française, francophone et comparée, Métiers de l'Enseignement, de la Recherche et Arts du vivant de la Caraïbe

1.1 Informations générales :

1.1.1 Direction

Directeur du département de Lettres Modernes :

M. Jean-Georges Chali, PR – Bureau E 09 – Tél 05 96 72 20 36

1.1.2 Responsables :

Directeur des études et responsable de la première année de Licence :

M. Axel Arthéron

Responsable de la deuxième année de Licence :

Mme Chantal Maignan

Responsable de la troisième année de Licence :

M. Franck Collin

1.1.3 Secrétariat pédagogique

Mme Josseline Malle – Tél 05 96 72 74 85 – josseline.malle@univ-antilles.fr

1.2 Présentation de la Licence des Lettres modernes

a) Objectifs

La Licence de Lettres vise à l'acquisition d'une culture générale littéraire et artistique approfondie ainsi qu'au développement des compétences d'analyse et d'expression, tant à l'écrit qu'à l'oral.

b) Descriptif

Les enseignements dispensés dans le cadre de la Licence des Lettres modernes tiennent bien évidemment compte, en raison de l'inscription des Antilles-Guyane dans l'espace socio-historico-anthropologique des Caraïbes et des Amériques, du proche environnement. Ils tiennent également compte de l'étroitesse des rapports que les cultures antillaises francophones entretiennent avec la culture française et, par ce biais, avec les grandes cultures européennes.

Dans la Mention Lettres Modernes sont associées, selon des principes de complémentarité, les études littéraires françaises proprement dites, d'une part, les études littéraires francophones, d'autre part, ainsi que la littérature générale et comparée, mais encore les arts du vivant de la Caraïbe.

Les études littéraires françaises y sont mises en œuvre sur l'ensemble du corpus relevant de la littérature, de la langue, et de la civilisation françaises modernes et contemporaines. Les études appliquées aux grandes aires littéraires et culturelles de la francophonie ont pour champ d'application : l'aire francophone caribéenne (Guadeloupe, Martinique, Guyane française, Haïti) ; l'aire francophone canadienne (Québec), l'aire francophone de l'océan indien (Réunion, île Maurice, Madagascar), l'aire francophone négro-africaine (Afrique de l'ouest francophone), l'aire francophone du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) et du Machrek (Liban). Les concepts,

principes et méthodes d'analyse requis relèvent des procédures analytiques de l'histoire littéraire, de la théorie de la littérature, de la littérature générale et de la littérature comparée.

Dans la Mention sont également prises en compte les études classiques, d'une part, dans l'acception philologique du terme : enseignement des langues anciennes (latin, grec, ancien français) ; d'autre part, dans la perspective des études ayant pour objet les littératures et la civilisation antiques (helléniques, romaines ou gréco-romaines) ou médiévales (sociétés du Moyen-âge). L'étude des Lettres vise donc à l'acquisition de connaissances littéraires, mais aussi d'une culture générale fondamentale, ainsi qu'à l'acquisition de compétences dans l'analyse et l'argumentation.

c) Débouchés

La formation dispensée donne accès au Master Recherche ou Professionnel, constitue également une préparation adaptée aux concours des carrières de l'enseignement (CAPES, CERPE, Agrégation), donne accès à la préparation aux concours administratifs, et aux carrières du spectacle vivant et de la culture.

Ainsi, ces savoirs et ces méthodes s'avèrent indispensables pour permettre ultérieurement aux étudiants d'exercer pleinement leurs responsabilités dans l'exercice de différents métiers, qu'il s'agisse de la profession d'enseignant, de chercheur, d'administratif, de cadre ou de journaliste par exemple.

2. L'équipe pédagogique de la mention des Lettres modernes

Spécialité : Littératures française, francophone et comparée, Métiers de l'Enseignement, de la Recherche et Arts du vivant de la Caraïbe

1. Présentation générale :

Prénom et nom	Qualité	Composante	Spécialités
Arthéron Axel	MCF 10/18 ^{ème} sections	UFR LSH Bureau M9 Tel : 0596727450	- Théâtre francophone (Afrique, Caraïbe) - Théâtre des XX et XXI e siècles
Bénac Karine	MCF HDR 9 ^{ème} section COACH certifiée RNCP	UFR LSH Bureau L Tél. : 05 96 72 75 13	- Littérature française - Théâtre XVIII- XXIe siècles - spectacle vivant caribéen (danse, danse/théâtre) - Coaching (gestion du stress, prise de parole en public)
Chali Jean-Georges	PR 9/10 ^{ème} sections	Bureau de la Recherche	- Littérature américano-caraïbe - Littérature comparée
Collin Franck	MCF 8 ^{ème} section	UFR LSH Bureau L54 Tél. : 05 96 72 75 13	- Littérature française - Littératures antique et médiévale - Grec, Latin, Ancien français - Histoire des idées
Fantasia Frédéric	PRAG	UFR LSH Bureau L54 Tél. : 05 96 72 74 92	- Grec - Littérature française - Grammaire française
Le Sergent Corinne	PRAG	UFR LSH Bureau M6	- Latin - Littérature française
Maignan Chantal	MCF 9 ^{ème} section	UFR LSH Bureau M9 Tel : 0596727450	- Littérature française et francophone - Littérature de la Caraïbe
Metge Marie-Angèle	PRCE	UFR LSH Bureau L54 Tél. : 05 96 72 74 92	- Littérature de jeunesse - Méthodologie de rédaction de productions universitaires et/ou à visée de concours. - Techniques d'expression
Charles-Charlery Clarissa	ATER	UFR LSH Bureau L54 Tél. : 05 96 72 75 13	- Littérature française et francophone - Littérature de la Caraïbe

2. Parcours et spécialités des enseignants :

Axel Arthéron

Maître de Conférences en études théâtrales comparées dans la Caraïbe et enseigne dans le département de Lettres du pôle Martinique de l'Université des Antilles. Docteur en Arts du spectacle de l'Institut de Recherche en Etudes Théâtrales (IRET) de Paris III – Sorbonne Nouvelle, il est membre du Centre de recherche CRILLASH (EA-4095) de la Faculté des Lettres et de Sciences humaine de l'Université des Antilles, et est membre associé au centre de recherche Scènes Francophones et Ecritures de l'Altérité de l'IRET (Paris III-Sorbonne nouvelle / EA 3959). Axes de recherches : histoire du théâtre dans la Caraïbe francophone ; esthétique et dramaturgies du texte théâtral contemporain ; théorie du théâtre populaire et politique dans la Caraïbe.

Karine Bénac-Giroux

Agrégée de Lettres Modernes, Docteure en littérature et civilisation françaises (Paris III), Habilitation en littérature du XVIIIe siècle (Université Toulouse II). Maîtresse de conférences habilitée à diriger les recherches en Littérature française à l'Université des Antilles, Faculté des Lettres, Pôle Martinique. Spécialiste de théâtre et danse contemporaine (qualifiée par la section 18 du CNU, Arts du spectacle). Axes de recherches : Stéréotypes raciaux/genrés et discriminations dans la littérature et le spectacle vivant caribéens ; subjectivité/identité/altérité dans la littérature et les arts, XVIIIe-XXI siècles. Enseigne : histoire du théâtre en France et en Europe, Théâtre du 18^e, Dramaturgies 18^e-21^e siècles, pratique théâtrale, gestion du stress, prise de parole en public.

Jean-Georges Chali

Professeur des Universités, docteur en Ethnolinguistique, a soutenu une thèse de Doctorat à l'université de Paris IV-Sorbonne sur « Les contes créoles dans la zone caraïbe (vers une approche ethnopédagogique) ». Enseigne la littérature générale et comparée, la psychanalyse appliquée au texte littéraire, la littérature de l'Afrique Noire et de l'Océan indien, la littérature comparée des Amériques. Directeur du Département des Lettres Modernes.

Franck Collin

Agrégé de Lettres Classiques, Docteur en Littérature latine (Paris IV), Master de Philosophie (Strasbourg II). Maître de conférences en Littératures antique et médiévale à l'Université des Antilles, Faculté des Lettres, Pôle Martinique. Membre de l'EA de Recherche Crillash. Spécialiste de poésie et de théâtre antiques, de leurs réécritures médiévales et modernes (mythopoétique comparée). Axes de recherches : l'utopie et les représentations du monde (Arcadie) ; les rapports entre poésie et philosophie (poïétique, esthétique) ; l'encyclopédisme médiéval. Enseigne la littérature française médiévale et moderne, l'histoire des idées, le grec, le latin, l'ancien français.

Frédéric Fantasia

Professeur agrégé de Lettres classiques, docteur ès lettres, spécialiste en sciences de l'antiquité, il enseigne les langues anciennes, la littérature française et la grammaire.

Corinne Le Sergent

Professeure agrégée de Lettres classiques, titulaire d'un DEA de linguistique latine, et d'une Licence de Sciences du langage, mention Français langue étrangère. Elle assure des cours de littérature française, de langue et littérature latines et de culture générale.

Chantal Maignan

Maître de conférences en langue et littérature française et francophone, docteur ès lettres. Spécialité : les littératures antillo-guyanaises. Domaines de recherches : métissage et identités post-coloniales, identités féminines et féminisme dans les littératures post-coloniales. Enseignement : les littératures antillo-guyanaises, caribéennes, et francophones, la littérature fantastique, séminaire d'écriture académique.

Marie-Angèle Metge

PRCE de Lettres Modernes, spécificités littérature de jeunesse et société, méthodologie de rédaction de productions universitaires et/ou à visée de concours. Diplômée en Staps, spécialité Education et motricité. Techniques d'expression et de méthodologie de l'écrit et de l'oral. Diplômée en documentation, carrières de l'information. Spécificité, projet personnel, d'études et de pré-professionnalisation, de l'étudiant.

Clarissa Charles-Charlery

ATER, elle prépare une thèse de doctorat sur l'anthropophagie littéraire sous la direction de Jean-Georges Chali et assure des cours de littératures française et francophone, d'expression écrite et orale.

3. Structuration de l'année universitaire

3.1 Organisation des enseignements :

a) Tableau des sigles

<u>Sigles</u>	<u>Signification</u>	<u>Répartition des Unités d'Enseignement (UE)</u>
L1 = S1 et S2	1ère année de Licence = semestres 1 et 2	
L2 = S3 et S4	2ème année de Licence = semestres 3 et 4	
L3 = S5 et S6	3ème année de Licence = semestres 5 et 6	
UEO	Unité d'Enseignement d'Ossature	S1 à S6 = 2 UEO / semestre
UEP	Unité d'Enseignement de Parcours et de professionnalisation	S1 à S6 = + 2 UEP
UEC	Unité d'Enseignement Complémentaire	S1 à S5 = + 1 UEC (S6: pas d'UEC)
EC	Elément constitutif d'une UE	

b) Répartition des Unités d'Enseignements (UE) :

Les Unités d'Enseignements se répartissent de la manière suivante :

Du semestre 1 au semestre 6 : 2 UEO (1 en Majeure, 1 en Mineure), 2 UEP et 1 UEC, composées de trois (ou quatre) EC.

Chaque UE est affectée d'un nombre de crédits ECTS. Chaque semestre correspond à 30 crédits ECTS

UEP.3. 1 et 2 (Semestre 2) sont deux **UEP Transversale Propédeutique** choisies par l'étudiant sur des listes définies par le C.E.V.U. En fonction du choix effectué, ces enseignements libres spécifient le parcours, favorisent une réorientation ou permettent des compléments de formation

Maquette de Licence Mention Lettres Modernes 2018

Pôle Martinique :

**Littératures française, francophone et comparée,
Métiers de l'Enseignement, de la Recherche et arts du vivant de la Caraïbe**

LS1	ECTS	CM	TD	TP	Total	Travail perso
UEO.1 Enseignements fondamentaux de lettres (majeure de lettres)						
1. Histoire de la littérature française et européenne (F. Collin)	4	18	10		28	
2. La dissertation littéraire (C. Le Sergent)	3	10	8		18	
3. Introduction à la littérature comparée (J.-G. Chali)	3	10	8		18	
UEO.2 A choisir dans Portail ALL hors discipline principale						
1. Expression de soi et créativité (K. Bénac ou M. Metge)	3	10	8		18	
2. Introduction à la Littérature francophone (C. Maignan)	3	10	8		18	
3. Arts du vivant : théâtre et oralité caribéenne (A. Arthéron)	2	10	8		18	
UEP.1 Langage et culture générale						
1. Littérature caribéenne : histoire et production littéraire (Ch. Maignan)	2	12	12		24	
2. L'explication de textes littéraires (C. Maignan)	2	12	12		24	
UEP.2 Techniques d'expression						
Maîtrise de la langue française écrite et orale (M. Metge)	3	12	12		24	
UEC.1 Outils et projet personnel						
1. LVE	2		24		24	
2. OIM (C. Le Sergent)	1		12		12	
3. MTU : Méthodologie documentaire (Pass doc) (BU)	1		12		12	
4. Méthodologie disciplinaire : lecture et travail bibliographique (M-A. Metge)	1		12		12	
TOTAL	30	104	104		250	500

LS2	ECTS	CM	TD	TP	Total
UEO.3 Enseignements fondamentaux de lettres (majeure de lettres)					
1. Roman 1 : Les différentes formes de romans (F. Fantasia)	4	18	10		28
2. Grammaire : morphosyntaxe (F. Fantasia)	3	10	8		18
3. Humanités 1 - Latin ou Grec niveau 1 : langue et civilisation (C. Le Sergent)	3	10	8		18
UEO.4 Études Littéraires et arts du vivant (Pré-professionnalisation) (mineure 2)					
1. Le roman antillais (C. Maignan)	3	10	8		18
2. Scène et pratique théâtrale françaises et européennes (K. Bénac)	3	10	8		18
3. Les formes théâtrales caribéennes (A Arthéron)	2	10	8		18
UEP.3 UEP Transversale Propédeutique (Socle de compétences)					
1. Savoir apprendre & Arts et bien-être (C. Le Sergent)	2	12	12		24
2. Techniques d'expression en langue française & Sport (M.A. Metge)	2	12	12		24
UEP.4 Techniques d'expression					
Le commentaire composé (F. Fantasia)	3	12	12		24
UEC.2 Outils et projet personnel					
1. LVE	2		24		24
2. OIM (C. Le Sergent)	1		12		12
3. MTU : Méthodologie de rédaction de productions universitaires (M. Metge ou Ater)	1		12		12
4. MTU 3P : projet personnel et connaissances des milieux professionnels (1) (M. Metge ou Ater)	1		12		12
TOTAL	30	104	146		250

LS3		ECTS	CM	TD	TP	Total
UEO.5 Enseignements fondamentaux de lettres (majeure de lettres)						
	1. Formes classiques et contemporaines de la poésie (F. Collin)	4	18	10		28
	2. Littérature antillo-guyanaise du XXe siècle (C. Maignan)	3	10	8		18
	3. Grammaire : syntaxe et lexicologie (F. Fantasia)	3	10	8		18
UEO.6 Études littéraires et arts du vivant (mineure 3 de lettres)						
	1. Le grand théâtre des XVIIe et XVIIIe siècles (K. Bénac)	3	10	8		18
	2. Sémiotique et représentations (A. Arthéron)	3	10	8		18
	3. Littérature générale et comparée de la Caraïbe (J.G. Chali)	2	10	8		18
UEP.5 Langage et culture générale						
	1. Les grands courants de pensée en France et en Europe (C. Le Sergent)	2	12	12		24
	2. Humanités 2 : Ancien français 1 : formation du français (F. Collin)	2	12	12		24
UEP.6 Techniques d'expression						
	Techniques de l'écrit et/ou de l'oral : synthèse de documents ou techniques de l'oral (M. Metge)	3	12	12		24
UEC.3 : Outils et projet personnel						
	1. LVE	2		24		24
	2. OIM (C. Le Sergent)	1		12		12
	3. MTU 3P : Outils de préparation aux examens (K. Bénac)	2		24		24
Total		30	104	146		250
LS4						
		ECTS	CM	TD	TP	Total
UEO.7 Enseignements fondamentaux de lettres (majeure de lettres)						
	1. La nouvelle : histoire et évolution du genre (Ater)	4	18	10		28
	2. La poésie antillaise (Ater)	2	10	8		18
	3. Grammaire : phonétique et pragmatique (F. Fantasia)	2	10	8		18
UEO.8 Études littéraires et arts du vivant (mineure 4)						
	1. Les dramaturgies contemporaines (A. Arthéron)	3	10	8		18
	2. Atelier de pratique théâtrale (A. Arthéron)	2	10	8		18
	3. Théâtre francophone et caribéen (A. Arthéron)	2	10	8		18
UEP.7 Langage et culture générale						
	1. Humanités 3 – Latin ou Grec 2, textes et littérature (C. Le Sergent)	3	12	12		24
	2. Littérature et cinéma : adaptation du texte littéraire (J.G. Chali)	3	12	12		24
UEP.8 Techniques d'expression						
	Méthodologie de la note de synthèse (M. Metge)	3	12	12		24
UEC.4 : Outils et projet personnel						
	1. LVE	2		24		24
	2. OIM (C. Le Sergent)	1		12		12
	3. PPP	1		12		12
	4. UEL –L'école du spectateur (A. Arthéron)	2		12		12
Total		30	104	146		250

LS5		ECTS	CM	TD	TP	Total
UEO.9 Enseignements fondamentaux de lettres (majeure de lettres)						
	1. Le roman 2 : les différentes formes narratives (F. Collin)	4	18	10		28
	2. Humanités 4 – Latin ou grec 3 : textes et thématiques littéraires (F. Collin)	2	10	8		18
	3. Littérature et psychanalyse : l'autobiographie (M. Metge +ATER)	2	10	8		18
UEO.10 Études littéraires et arts du vivant (mineure 5)						
	1. Analyser et jouer le texte théâtral contemporain (K. Bénac)	3	10	8		18
	2. Les écritures contemporaines du texte caribéen (A. Arthéron)	2	10	8		18
	3. Littérature comparée de la Caraïbe et des Amériques (J.G. Chali)	2	10	8		18
UEP.9 Langage et culture générale						
	1. Humanités 5 – Ancien français 2 : langue et genres littéraires (F. Collin)	3	12	12		24
	2. Poésie française et francophone : langue et esthétiques (ATER)	3	12	12		24
UEP.10 Techniques d'expression						
	Approfondissement des épreuves des concours de l'enseignement : dissertation littéraire et/ou explication de texte (K. Bénac)	3		12		12
UEC.5 : Outils et projet personnel						
	1. LVE	2		24		24
	2. OIM (C. Le Sergent)	1		12		12
	3. PPP : connaissance des milieux et contacts professionnels (M-A Metge)	1		12		12
	4. UEL enseignement libre : (K. Bénac) - Engagement citoyen - Ou EC au choix dans liste	2		24		24
Total		30	104	146		250
LS6		ECTS	CM	TD	TP	Total
UEO.11 Enseignements fondamentaux de lettres (majeure de lettres)						
	1. L'essai : rhétorique et texte argumentatif (C. Maignan)	3	18	10		28
	2. Stylistique du français (C. Le Sergent)	2	12	12		24
	3. Littérature générale et comparée et esthétiques (ATER)	2	12	12		24
UEO.12 Études littéraires et arts du vivant (mineure 6)						
	1. Méthodologie de la critique littéraire du texte écrit et oral (C. Le Sergent)	2	10	8		18
	2. Contes et intertextualité (Europe/Caraïbe) (J.G. Chali)	2	10	8		18
	3. Art théâtral et intertextualité dans l'espace caribéen (C. Maignan)	2	10	8		18
UEP.11						
	Les écritures féminines contemporaines dans les Amériques (C. Maignan)	4	12	12		24
UEP.12 Techniques d'expression						
	1. Entraînement à la dissertation générale et/ou note de synthèse (F. Fantasia)	5	12	12		24
	2. Humanité 6 – Latin ou Grec 4 : Langues et écritures génériques (F. Fantasia)	5	12	12		24
	3. Stage et préparation (M-A. Metge)	2		24		24
	4. PPP (M-A. Metge)	1		24		24
Total		30	104	146		250

4. Liste des UE et des EC transversaux de Licence :

- **UEP** : Toutes les UEP (Unité d'Enseignement Professionnelles) ne sont pas transversales.

Elles sont transversales quand elles sont tournées vers l'ensemble du portail ALL (les étudiants des autres disciplines peuvent aussi les choisir).

Pour le portail ALL, les UEP **transversales** retenues sont au nombre de quatre, et destinées à la 1^{ère} année de Licence.

Il s'agit de :

- Français Expression écrite et orale
- Sport et bien-être
- Savoir apprendre
- Culture

L'étudiant en choisit une par semestre, deux dans l'année.

Les cours ont lieu dans le créneau du mardi après-midi. Ils sont comptabilisés chacun 24 HTD.

Les UEP transversales assurées par le département de Lettres sont situées au semestre 2 :

UEP.3.1. : Savoir apprendre

UEP.3.2. : Techniques d'expression en langue française

- **UEC** : Se reporter à la maquette pour le détail des contenus à chaque semestre (sauf le 6^{ème}).

Les UEC sont placées de préférence le jeudi après-midi.

Syllabus de Licence
Mention Lettres Modernes 2018

LICENCE 1^{ère} ANNÉE

Semestre 1

UEO.1.1. : Histoire de la littérature française et européenne

1) Liste des parcours dont l'UE fait partie:

Enseignements fondamentaux de lettres	ECTS	Semestre	Statut
Majeure	4	1	UEO

2) Objectifs :

Connaissance de la littérature française du XII^e au XXI^e s., tout genre confondu, de ses grands mouvements et interactions avec la littérature européenne.

3) Pré-requis :

Avoir lu quelques œuvres majeures de l'espace européen.

4) Contenu de l'UE :

<p><u>Plan du cours :</u></p> <ol style="list-style-type: none">1. Introduction : naissance et formation de la « littérature » française (XII^e-XV^e s.)2. L'Humanisme de la Renaissance (XVI^e s.)3. Le grand Siècle et le classicisme (XVII^e s.)4. Les Lumières (XVIII^e s.)5. Romantisme et symbolisme (XIX^e s.)6. Surréalisme et période contemporaine (XX^e et XXI^e s.) <p>- Le CM est un cours d'histoire littéraire. - Le TD se focalise sur des textes majeurs et en souligne les interactions culturelles.</p> <p><u>Travail personnel :</u> Environ 75 heures : recherches documentaires. Révisions du cours et compléments. Connaissance précise de la chronologie.</p> <p><u>Volume horaire :</u> 18h CM / 10h TD</p>	4 ECTS
--	--------

5) Type d'évaluation retenue :

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Contrôle continu (CC) : **2 écrits de 1 & 2 heures** sur des questions de cours.

N.B. : *cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2ème session (rattrapage)*

6) Qualité des intervenants dans l'UE :

Responsable : Franck Collin, Franck.Collin@univ-antilles.fr

Permanence : Bureau L54 (sur rendez-vous, réservé après le cours ou par mail)

7) Bibliographie sélective :

- Vassevière J. & M., Lancrey-Javal R., Vigier L., *Manuel d'analyse des textes - Histoire littéraire et poétique*, Armand Colin.

- Prat M. H., Aviérinos M., *Littérature*, T. 1 & 2 (du Moyen-âge au XXe s., textes choisis), Bordas.

UEO.1.2 : La dissertation littéraire

1) Présentation de l'UE

ECTS	Semestre	Statut
3	1	UEO

2) Objectifs

À la fin du cours, l'étudiant sera capable d'analyser un sujet, de poser une problématique et de rédiger des arguments cohérents, étayés d'exemples précis et analysés.

3) Pré-requis

La connaissance et la lecture d'œuvres des littératures française et francophones faciliteront le travail de l'étudiant.

4) Contenu de l'UE

Contenu du cours Ce cours constitue une première approche de la dissertation littéraire, l'un des trois exercices « canoniques » des études littéraires, avec l'explication de textes et le commentaire composé. Le cours présentera les objectifs de la dissertation, ses principes et ses critères de réussite. De nombreux exercices seront proposés, afin que vous vous confrontiez progressivement à toutes les étapes de la dissertation : analyse d'un sujet, formulation d'un problème, élaboration d'un plan détaillé, rédaction de l'introduction, de paragraphes argumentatifs. Tous les exercices de dissertation porteront sur le genre poétique. Travail personnel : 50 heures environ Volume horaire : 10 heures CM / 8 heures TD	3 ECTS
---	---------------

5) Type d'évaluation retenue

L'enseignement est évalué en contrôle continu.

CC1 : divers exercices préparatoires au CC2, sur table ou à la maison

CC2 : écrit de deux heures

N.B. : cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2ème session (rattrapage)

6) Intervenant dans l'UE :

Responsable : Corinne Le Sergent, corinne.lesergent@univ-antilles.fr

Permanence : Bureau M6

7) Bibliographie sélective :

Preiss Axel, *La dissertation littéraire*. Paris : Armand Colin, 2017.

Joubert Jean-Louis, *La poésie*, Paris : Armand Colin, 2010.

UEO. 1.3 : Introduction à la littérature comparée

1) Liste des Parcours dont l'UE fait partie:

Nom du parcours	ECTS	Coeff.	Semestre	Statut
<i>Littératures française, francophone et comparée : parcours Métiers de l'enseignement, de la recherche et arts vivants de la Caraïbe</i>	3	2	1	UEO UE obligatoire ou d'ossature

2) Prérequis

3) Objectifs : (Décrire les objectifs en terme de savoirs et de compétences acquises)

Ce séminaire a pour objet d'inciter l'étudiant à

- Aborder la littérature générale et comparée du point de vue diachronique et à en comprendre les mécanismes
- Apprendre à analyser des textes
- Acquérir les outils nécessaires à l'analyse et à la rédaction

3) Contenu de l'UE :

Intitulé des EC (réduire à une ou deux lignes selon le nombre d'EC)	Préciser : - Programme succinct - Nature des enseignements (CM,TD,TP, travail personnel, ..) - Volume horaire (heure/étudiant)	ECTS
UEO1.3 <i>Introduction à la littérature comparée</i>	- Comprendre les mécanismes conceptuels de la littérature comparée - Acquérir les outils nécessaires à l'analyse. - CM = 10 heures / TD = 8 heures - Travail étudiant : 84h	3

4) Modalités pédagogiques retenues pour l'UE (dont enseignement non présentiel et mode d'accompagnement en F. C.) : Enseignement en présentiel

5) Type d'évaluation retenue (A harmoniser au niveau de la mention et du domaine)

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

CC: Contrôle continu écrit et oral : Ecrit : 2 heures

N.B : Cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2^{ème} session (rattrapage).

6) Qualité des Intervenants dans l'UE :

Responsable : Jean-Georges Chali Professeur- Contact e-mail : chali.jean-georges@orange.fr

Permanence : L'enseignant recevra les étudiants à l'issue de certains cours selon disponibilité et sur rendez-vous

7) Bibliographie :

Aimé Césaire

- *Une tempête*

Shakespeare

- *The tempest*
- *La tempête* (Préface et traduction d'Yves Bonnefoy (édition bilingue)

UE0 2.1 : Expression de soi et créativité

1) Liste des parcours dont l'UE fait partie:

Langage et culture générale	ECTS	Semestre	Statut
Mineure	2	1	UE0

2) Objectifs :

Aider les étudiants à développer leur créativité, en s'appuyant sur une expression orale et/ou écrite plus riche, plus personnelle, plus construite et argumentée.

3) Pré-requis : AUCUN

4) Contenu de l'UE :

Cours : <ul style="list-style-type: none">- CM Présentation de la créativité, ses enjeux, ses fonctions.- TD Divers exercices d'improvisation et d'expression libre en respectant des consignes variables, à l'écrit, à l'oral, en groupe et en situation individuelle. <i>Travail personnel : Environ 15 heures. Préparation des exercices, lectures.</i> <i>Volume horaire :</i> 12h CM / 12h TD	2 ECTS
--	--------

5) Type d'évaluation retenue :

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Contrôle continu (CC) : **2 exercices évalués en contrôle continu.**

N.B. : *cet enseignement ne fera pas l'objet d'une épreuve de 2ème session (rattrapage)*

6) Qualité des intervenants dans l'UE :

Responsable : karine.benac@univ-antilles.fr

Permanence : sur rendez-vous, réservé après le cours ou par mail

7) Bibliographie sélective :

Duhoux Patrick, Isabelle Jacob Isabelle, *Développer sa créativité*, Retz.

Cameron Julia, *Libérez votre créativité*, J'ai lu.

UEO2.2 : Introduction à la littérature francophone

1) Liste des Parcours dont l'UE fait partie :

Nom du parcours	ECTS	Semestre	Statut
<i>Littératures française, francophone et comparée : parcours Métiers de l'enseignement, de la recherche et arts vivants de la Caraïbe</i>	3	1	UEO UE obligatoire ou d'ossature

2) Prérequis : aucun

3) Objectifs :

- Découvrir la notion de francophonie et les territoires francophones.
- Connaître leurs histoires et leur transposition littéraires.
- Découvrir les thèmes et les courants majeurs privilégiés par les auteurs.
- Analyser quelques textes de référence.

4) Contenu de l'UE :

Intitulé des EC		ECTS
UEO.2.2 : <i>Introduction à la littérature francophone</i>	Définir ce qu'est la littérature francophone et comprendre ses enjeux au regard de son histoire. Comprendre et analyser la création linguistique de quelques œuvres contemporaines. - CM = 10 heures / TD = 8 heures - Travail étudiant : 84h	3

4) Modalités pédagogiques retenues pour l'UE (dont enseignement non présentiel et mode d'accompagnement en F. C.) : Enseignement en présentiel

5) Type d'évaluation retenue (A harmoniser au niveau de la mention et du domaine)

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

CC: Contrôle continu écrit et oral : Ecrit : 2 heures

N.B. : Cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2^{ème} session (rattrapage).

6) Qualité des Intervenants dans l'UE :

ATER, Mme Charles-Charlery

Responsable : Chantal MAIGNAN MCF

Contact e-mail : chantal.maignan@orange.fr

Permanence : L'enseignante recevra les étudiants sur rendez-vous

7) Bibliographie :

Christiane Ndiaye : *Introduction aux littératures francophones* ; Afrique, Caraïbe, Maghreb. Presses de l'Université de Montréal, 2004

UEO.2.3. : Arts du vivant : théâtre et oralité caribéenne

1) Liste des parcours dont l'UE fait partie:

Enseignements fondamentaux de lettres	ECTS	Semestre	Statut
Mineure	2	1	UEO

2) Objectifs :

Il s'agit dans ce cours de présenter la nature et les formes de l'articulation entre l'oralité (le conte, chansons, proverbes) et les dramaturgies du texte théâtral et des spectacles dans la Caraïbe.

3) Pré-requis :

Avoir lu quelques œuvres majeures du théâtre caribéen

4) Contenu de l'UE :

<p><u>Plan du cours :</u></p> <ol style="list-style-type: none">1. L'oralité comme matrice du théâtre caribéen au XXe siècle2. Quand le conte s'invite sur scène3. Le conteur : dramaturge et historien4. Dramaturgies du spectacle traversées par l'oralité5. Mythe et oralité : La Diabliesse sur la scène contemporaine <p><u>Travail personnel :</u> Environ 75 heures : recherches documentaires. Révisions du cours et compléments.</p> <p><u>Volume horaire :</u> 10h CM / 8h TD</p>	2 ECTS
--	--------

5) Type d'évaluation retenue :

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Contrôle continu (CC) : **2 écrits de 1 & 2 heures** sur des questions de cours.

N.B. : *cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2ème session (rattrapage)*

6) Qualité des intervenants dans l'UE :

Responsable : Axel ARTHON axel.artheron@univ-antilles.fr

Permanence : Bureau M9 (sur rendez-vous, réservé après le cours ou par mail)

7) Corpus

Patrick Chamoiseau, *Maman Dlo contre la fée Carabosse*

Ina Césaire, *L'enfant des passages ou la geste de Ti-Jean*

Maryse Condé, *An tan Révolysion*,

La véritable histoire de Hourya de Daniel Boukman

La compagnie Track « La Diabliesse » (spectacle mis en scène en janvier 2018)

8) Bibliographie indicative

Colette Maximin, *Littératures caribéennes comparées*, Point-à-Pitre/Paris, Jasor/Karthala, 1996

Alvina Ruprecht, *Les théâtres francophones et créolophones de la Caraïbe*, Paris, L'Harmattan, 2003

Sylvie Chalaye, Stéphanie Bérard, *Émergences caraïbes : une création théâtrale archipélique*, Paris, L'Harmattan, 2010

UEP.1.1. : Littérature caribéenne : histoire et production littéraire

1. Liste des Parcours dont l'UE fait partie :

Nom du parcours	ECTS	Semestre	Statut
<i>Littératures française, francophone et comparée : parcours Métiers de l'enseignement, de la recherche et arts vivants de la Caraïbe</i>	3	1	UEO UE obligatoire ou d'ossature

2. Prérequis : Connaissance des faits historiques relatifs à la colonisation des Antilles

3. Objectifs :

- Construire le panorama socio historique de la colonisation des Antilles.
- Comprendre les raisons de l'émergence d'une production littéraire.
- Découvrir les courants majeurs et en comprendre les enjeux.

4. Contenu de l'UE :

Intitulé des EC		ECTS
UEP.1.2 : <i>Littérature caribéenne : histoire et production littéraire.</i>	Connaître la chronologie des faits historiques de la découverte à la société de plantation. Comprendre la formation des mentalités insulaires et la déconstruction des identités. Analyser les raisons de l'émergence et de l'évolution d'une production littéraire. - CM = 12 heures / TD = 12 heures	2

5. Modalités pédagogiques retenues pour l'UE (dont enseignement non présentiel et mode d'accompagnement en F. C.) : Enseignement en présentiel

6. Type d'évaluation retenue : Contrôle continu

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

CC: Contrôle continu écrit : Essai de 2 heures

N.B. : Cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2^{ème} session (rattrapage).

7. Qualité des Intervenants dans l'UE :

Responsable : Chantal Maignan MCF

Contact e-mail : chantal.maignan@orange.fr

Permanence : L'enseignante recevra les étudiants sur rendez-vous

8. Bibliographie :

Corzani Jack - *La littérature des Antilles-Guyane françaises* - Fort-de-France, Désormeaux, 1978.
(6 tomes)

UEP.1.2 : L'explication de textes littéraires

1. Liste des Parcours dont l'UE fait partie :

Nom du parcours	ECTS	Coeff.	Semestre	Statut
<i>Littératures française, francophone et comparée : parcours Métiers de l'enseignement, de la recherche et arts vivants de la Caraïbe</i>	2	2	1	UE d'ossature

2. **Prérequis** : méthode de l'explication de texte au lycée.

3. Objectifs :

Maîtrise de la méthode de l'explication de textes telle qu'elle est proposée aux concours de l'enseignement, en tenant compte de la spécificité de chaque genre et de chaque texte.

4. Contenu de l'UE :

Intitulé des EC		ECTS
UEP.1.1 : <i>L'explication de textes littéraires</i>	Comprendre le sens d'un texte : ses enjeux ; la relation de l'écrivain au lecteur. Apprendre à analyser les textes en fonction de leurs formes esthétiques et contextuelles. - CM = 12 heures / TD = 12 heures	3

5. **Modalités pédagogiques retenues pour l'UE** : Enseignement en présentiel

Type d'évaluation retenue : Oral
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

CC: Contrôle continu écrit et oral : 30 mn de préparation et 20 mn de présentation
N.B. : *Cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2^{ème} session (rattrapage).*

6) **Qualité des Intervenants dans l'UE** :

Responsable : Chantal Maignan MCF
Contact e-mail : chantal.maignan@orange.fr
Permanence : L'enseignante recevra les étudiants sur rendez-vous

7) **Bibliographie** :

Daniel Bergez : *L'explication de texte littéraire*, Armand Colin.

UEP 2.1 : Maîtrise de la langue française écrite ou orale

1) Présentation de l'UE :

ECTS	Coeff.	Semestre	Statut
3	1	1	UEP

2) Objectifs :

Permettre à l'étudiant d'acquérir :

- une culture générale et une connaissance des textes qui composent le patrimoine de la littérature ;
- une maîtrise des techniques d'expression et d'expressivité utiles dans diverses situations de communication.
- Développer ses aptitudes au travail individuel et collectif.

3) Pré-requis : grammaire française de base.

4) Contenu de l'UE :

Intitulé des EC (réduire à une ou deux lignes selon le nombre d'EC)	Préciser : - Programme succinct - Nature des enseignements (CM, TD, TP, travail personnel, ...) - Volume horaire (heure/étudiant)	ECTS
ECP 2.1 Maîtrise de la langue française écrite et orale	Savoir communiquer efficacement : -A l'écrit, par l'approche de textes de culture générale et de genres variés. Etre capable de restituer l'information sous diverses formes, (explication de textes, résumés, tableaux...). -A l'oral par l'approche de techniques d'expression et d'expressivité (CNV). Différents exercices et situations seront proposés en vue de travailler les différents registres de l'expression. <u>Travail personnel :</u> Environ 60 heures : application des techniques et méthodes, à partir d'exercices, révisions, recherches documentaires, lectures. <u>Volume horaire :</u> 12h CM / 12h TD	3

5) Type d'évaluation retenue : **CONTRÔLE DES CONNAISSANCE**

Contrôle en cours de formation uniquement (CC) : travaux à réaliser et à rendre au cours de la formation, écrits sur table (2h) et au moins un oral (individuel et/ou collectif)

N.B. : cet enseignement ne fera pas l'objet d'une épreuve de 2ème session (rattrapage)

6) Qualité des Intervenants dans l'UE :

Marie-Angèle Metge - PRCE- Lettres Modernes,

7) Bibliographie :

Barril D. (2008), *Techniques de l'expression écrite et orale*, Paris, ed. Sirey.

Ferréol Gille, Flageul Noël (1996), *Méthodes et techniques d'expression écrite et orale*, Paris, Armand Colin.

Gremy Arnold (2014), *Rédiger avec Clarté et élégance*, Paris, Ellipses.

Rondeleux Jacques (2004), *Trouver sa voix*, Paris, Seuil.

Vincent Jean-Luc(2006), *Comment lire un texte à voix haute ?*, Paris, Gallimard.

UEC. 1.4 : Méthodologie disciplinaire : lecture et travail bibliographique

1) Liste des Parcours + dont l'UE fait partie :

ECTS	Coeff.	Semestre	Statut
1	1	1	UEC

2) **Objectifs** : Connaître les sources d'information écrites et savoir utiliser et présenter une bibliographie.

3) **Pré-requis** : être inscrit à la BU.

4) Contenu de l'UE :

Intitulé des EC (réduire à une ou deux lignes selon le nombre d'EC)	Préciser : - Programme succinct - Nature des enseignements (CM, TD, TP, travail personnel (...)) - Volume horaire (heure/étudiant)	ECTS
ECC 1.4 Méth. disciplinaire : lecture et travail bibliographique	Etre capable de définir et de caractériser une bibliographie. Savoir l'utiliser et la rédiger à partir de documents primaires et secondaires variés. Etre capable de mener une recherche documentaire et de créer et organiser sa propre base bibliographique. Travail personnel : Environ 30 heures : application des techniques et méthodes, à partir d'exercices, révisions, recherches documentaires, lectures. Volume horaire : 12h TD	1

5) Type d'évaluation retenue : **CONTRÔLE DES CONNAISSANCE**

Contrôle en cours de formation uniquement (CC) : Réalisation d'un dossier bibliographique thématique, un écrit sur table (2h) et/ou un oral.

N.B. : cet enseignement ne fera pas l'objet d'une épreuve de 2ème session (rattrapage)

6) Qualité des Intervenants dans l'UE : **professeur certifié, Lettres modernes**

Marie-Angèle Metge - PRCE- Lettres Modernes

7) **Bibliographie** :

BERTRAND BASCHWITZ, Maria Antonia, KETELE, Jean-Marie Collaborateur DE, GODELET, Éliane et al., *Comment me documenter ? : formateurs, enseignants, étudiants*, Bruxelles, Belgique, De Boeck, 2010, 185 p.
DUFFAU, Catherine et ANDRÉ, François-Xavier, *J'entre en fac : méthodes du travail universitaire en lettres, langues, arts et sciences humaines*, Paris, France, Presses Sorbonne Nouvelle, DL 2013, 2013, 165 p.
POCHET, Bernard, CHEVILLOTTE, Sylvie et NOËL, Elisabeth, *Méthodologie documentaire : rechercher, consulter, rédiger à l'heure d'Internet*, Bruxelles, Belgique, De Boeck, 2005, 202 p.

Semestre 2

UEO.3.1. : Roman 1 : Les différentes formes de romans

1) Liste des parcours dont l'UE fait partie:

Enseignements fondamentaux de lettres	ECTS	Semestre	Statut
Majeure	4	2	UEO

2) Objectifs :

Ce cours vise à présenter la diversité des types de romans et à étudier à la fois les caractéristiques qui distinguent chacun d'eux et leur hybridation possible.

3) Pré-requis :

La lecture d'œuvres narratives (romans, nouvelles) traditionnellement associées aux sous-genres les plus différents (romans de mœurs, romans fantastiques, romans policiers,)

4) Contenu de l'UE :

Contenu du cours	4 ECTS
<p>Le cours passera en revue quelques-unes des catégories génériques utilisées pour distinguer les différents types de romans (psychologique, de mœurs, d'aventure, policier, picaresque), en étudiera l'évolution, les caractéristiques et les interactions et hybridations dans le roman moderne.</p> <p>Les œuvres au programme seront affichées au cours du premier semestre.</p> <p>Travail personnel : 75 heures environ</p> <p>Volume horaire : 18 heures CM / 10 heures TD 4 ECTS</p>	

5) Type d'évaluation retenue :

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Contrôle continu (CC) : écrit de 2 heures sur des questions de cours (50%) et un oral (50%).

N.B. : *cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2ème session (rattrapage)*

6) Qualité des intervenants dans l'UE :

Responsable : Frédéric Fantasia, Bureau L 54

7) Bibliographie sélective :

Une bibliographie détaillée sera distribuée en début de cours.

UEO.3.2. : Grammaire : morphosyntaxe

1) Liste des parcours dont l'UE fait partie:

Enseignements fondamentaux de lettres	ECTS	Semestre	Statut
Majeure	3	2	UEO

2) Objectifs :

Ce cours vise à définir la morphosyntaxe et à revoir les bases morphologiques et syntaxiques de la grammaire française.

3) Pré-requis :

Connaissance de la conjugaison et des principales notions syntaxiques (classes grammaticales, fonctions ...)

4) Contenu de l'UE :

Contenu du cours	3 ECTS
Le cours passera en revue les principaux aspects de la morphologie en les étudiant dans leurs rapports avec la syntaxe : morphologie verbale (conjugaison), nominale et adjectivale, pronominale. Travail personnel : 50 heures environ Volume horaire : 10 heures CM / 8 heures TD 3 ECTS	

5) Type d'évaluation retenue :

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Contrôle continu (CC) : deux écrits de 2 heures (50% chacun).

N.B. : *cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2ème session (rattrapage)*

6) Qualité des intervenants dans l'UE :

Responsable : Frédéric Fantasia, Bureau L 54

7) Bibliographie sélective :

Huot M, *La morphologie. Forme et sens des mots du français*, Paris, Armand Colin, 2005.

Popin J., *Précis de grammaire fonctionnelle du français 1 Morphosyntaxe*, Paris, Nathan, 1993.

UEO.3.3 : Humanités 1 : Latin ou Grec niveau 1 : langue et civilisation

1) Présentation de l'UE

ECTS	Semestre	Statut
3	S2	UEO

2) Objectifs

Ce cours se divise en deux volets : apprentissage, pour grands débutants, de la langue latine ou grecque et panorama rapide de faits de civilisation grecque ou romaine. Il s'agit d'un cours d'initiation, à l'issue duquel les étudiants auront acquis quelques bases grammaticales et lexicales d'une des deux langues anciennes et quelques rudiments de civilisation antiques.

3) Pré-requis

Aucun

4) Contenu de l'UE

Contenu du cours Le cours nécessitera de la part de l'étudiant l'apprentissage de faits de langue (morphologie, syntaxe, vocabulaire) et de connaissances en civilisation. Il s'organisera autour de nombreux exercices d'application et de vérification des connaissances. Travail personnel : 50 heures environ Volume horaire : 10 heures CM / 8 heures TD	3 ECTS
---	---------------

5) Type d'évaluation retenue

L'enseignement est évalué en contrôle continu.

CC1 sous forme d'interrogations au cours du semestre - CC2 écrit de deux heures

N.B. : *cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2ème session (rattrapage)*

6) Intervenant dans l'UE :

Responsable : Corinne Le Sergent, corinne.lesergent@univ-antilles.fr

Permanence : Bureau M6

7) Bibliographie sélective :

Un livret de cours sera distribué en début de cours.

UEO.4.1 : Le roman antillais

1. Liste des Parcours dont l'UE fait partie :

Nom du parcours	ECTS	Semestre	Statut
<i>Littératures française, francophone et comparée : parcours Métiers de l'enseignement, de la recherche et arts vivants de la Caraïbe</i>	3	2	UEO obligatoire

2. Prérequis : Connaissance de la production littéraire aux Antilles aux XIXe et XXe siècle

3. Objectifs :

- Lire et comprendre des romans d'un corpus représentatif des écritures et des esthétiques contemporaines.

4. Contenu de l'UE :

Intitulé des EC		ECTS
UEO.4.1 : <i>Le roman antillais</i>	Corpus : 5 romans d'études obligatoires et un roman au choix. Gisèle Pineau : L'exil selon Julia P. Chamoiseau : L'esclave vieil homme et le molosse R. Confiant : Rue des Syriens M. Condé : La vie scélérate Ernest Pépin : Le tango de la haine Françoise Loe-Mie : Entre l'arbre et l'écorce. Jacques Roumain : Gouverneur de la rosée. - CM = 18 heures / TD = 10 heures	2

5. Modalités pédagogiques retenues pour l'UE : Enseignement en présentiel

6. Type d'évaluation retenue : Contrôle continu

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

CC: Contrôle continu écrit : Essai de 2 heures

N.B. : Cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2^{ème} session (rattrapage).

7. Qualité des Intervenants dans l'UE :

Responsable : Chantal Maignan, MCF

Contact e-mail : chantal.maignan@orange.fr

Permanence : L'enseignante recevra les étudiants sur rendez-vous

8. Bibliographie :

Tous documents, ouvrages, commentaires et analyses critique se rapportant à la compréhension de l'œuvre romanesque.

UEO 4.2 : Scène et pratique théâtrales françaises et européennes

1) Liste des parcours dont l'UE fait partie :

Études littéraires et arts du vivant	ECTS	Semestre	Statut
Mineure	3	2	UE0

2) Objectifs :

Approche théorique et pratique de différents genres dramatiques (France, Europe) 18^e-20^e siècles.

3) Pré-requis :

Aucun.

4) Contenu de l'UE :

<p><u>Plan du cours :</u> CM LE CM proposera une étude du contexte historique, des conditions de représentation et de réception d'œuvres du 17^e au 20^e siècle en France et en Europe. Les TD aborderont des extraits d'œuvres du 17^e au 20^e siècles</p> <ul style="list-style-type: none">- Par des situations de jeu- Par des exercices de transposition à la scène- Par la réflexion scénographique <p><u>Travail personnel :</u> Environ 18h : Lectures complémentaires en lien avec le cours.</p> <p><u>Volume horaire :</u> 10h CM / 8h TD</p>	4 ECTS
---	--------

5) Type d'évaluation retenue :

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Contrôle continu (CC) : **1 écrit de 2h** et 1 note sur la pratique.

N.B. : *cet enseignement ne fera pas l'objet d'une épreuve de 2^eme session (rattrapage)*

6) Qualité des intervenants dans l'UE :

Responsable : Karine Bénac-Giroux, karine.benac@univ-antilles.fr

Permanence : sur rendez-vous, réservé après le cours ou par mail

7) Bibliographie sélective :

- Biet Christian, *Qu'est-ce que le théâtre ?*, Folio essais, Gallimard
- Boisson Bénédicte, Folco Alice, Martinez Ariane, *La mise en scène théâtrale de 1800 à nos jours*, PUF
- Couprié Alain, *Le Théâtre*, Nathan Université
- De Jomaron Jacqueline, *Le Théâtre en France*, La Pochotèque
- Viala Alain, Mesguich Daniel, *Le Théâtre*, PUF
- *Le théâtre français du XXe siècle*, dir. Robert Abirached, Anthologie de l'avant-scène théâtre, 2011.
- *Le théâtre français du XIXe siècle*, dir. Florence Naugrette, Anthologie de l'avant-scène théâtre, 2008.
- *Le théâtre français du XVIIIe siècle*, dir. Pierre Frantz, Anthologie de l'avant-scène théâtre, 2009.
- *Le théâtre français du XVIIe siècle*, dir. Christian Blet, Anthologie de l'avant-scène théâtre, 2009.

UEO.4.3. : Les formes théâtrales caribéennes

1) Liste des parcours dont l'UE fait partie:

Enseignements fondamentaux de lettres	ECTS	Semestre	Statut
Mineure	2	2	UEO

2) Objectifs :

Il s'agit dans ce cours de présenter les différentes formes théâtrales qui ont caractérisé l'évolution esthétique et idéologique du théâtre dans la Caraïbe depuis le 19ème siècle.

3) Pré-requis :

Avoir lu quelques œuvres majeures du théâtre caribéen

4) Contenu de l'UE :

<p><u>Plan du cours :</u></p> <ol style="list-style-type: none">1. Approche d'une problématique des formes théâtrales dans la Caraïbe2. La comédie sociale et de mœurs de Gilbert Chambertrand à Georges Mauvois3. Mythe et réécriture dans le théâtre caribéen au XXe siècle4. Tragédie historique et politique5. Le drame moderne et contemporain caribéen francophone et créolophone <p><u>Travail personnel :</u> Environ 75 heures : recherches documentaires. Révisions du cours et compléments.</p> <p><u>Volume horaire :</u> 10h CM / 8h TD</p>	2 ECTS
---	--------

5) Type d'évaluation retenue :

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Contrôle continu (CC) : **2 écrits de 1 & 2 heures** sur des questions de cours.

N.B. : cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2ème session (rattrapage)

6) Qualité des intervenants dans l'UE :

Responsable : Axel ARTHON axel.artheron@univ-antilles.fr

Permanence : Bureau M9 (sur rendez-vous, réservé après le cours ou par mail)

7) Bibliographie indicative

Anne Douaire, *Contrechamps tragiques*, Paris, PUPS, 2002

Colette Maximin, *Littératures caribéennes comparées*, Point-à-Pitre/Paris, Jasor/Karthala, 1996

Alvina Ruprecht, *Les théâtres francophones et créolophones de la Caraïbe*, Paris, L'Harmattan, 2003

Sylvie Chalaye, Stéphanie Bérard, *Émergences caraïbes : une création théâtrale archipélique*, Paris, L'Harmattan, 2010

Jean Fouchard, *Le Théâtre à Saint-Domingue*, Port-au-Prince, Éd. Henri Deschamps, 1988.

Robert Cornevin, *Le théâtre haïtien*, Montréal, Léméac, 1973.

Jacqueline Rosemain, *La musique dans la société antillaise*, Paris, L'Harmattan, 2004

UEP.3.1 : Savoir apprendre

1) Présentation de l'UE

ECTS	Semestre	Statut
2	2	UEP

2) Objectifs :

Ce cours vise à faire connaître et surtout à faire appliquer aux étudiants des techniques d'apprentissage éprouvées. Apprendre le contenu d'un cours, le retenir, lutter contre l'illusion de compétence, organiser son travail de façon efficace, combattre la procrastination... sont quelques-uns des thèmes qui seront abordés. Il s'agit d'apporter aux étudiants des outils permettant de prendre les habitudes de travail qui conduisent au succès.

3) Pré-requis

Aucun

4) Contenu de l'UE

Contenu du cours Le cours s'organise autour de trois grands thèmes. 1) Qu'est-ce qu'apprendre ? 2) Comment organiser son travail ? 3) Comment se mettre au travail et accomplir efficacement les tâches imposées ? Travail personnel : 25 heures environ Volume horaire : 12 heures CM / 12 heures TD	2 ECTS
--	---------------

5) Type d'évaluation retenue

L'enseignement est évalué en contrôle continu.

CC1 sous la forme d'un portfolio à constituer au fur et à mesure du semestre

CC2 : écrit de deux heures

N.B. : *cet enseignement ne fera pas l'objet d'une épreuve de 2ème session (rattrapage)*

6) Intervenant dans l'UE :

Responsable : Corinne Le Sergent, corinne.lesergent@univ-antilles.fr

Permanence : Bureau M6

7) Bibliographie sélective :

Un livre très instructif :

Brown, Peter, Mark A. McDaniel et Henry L. Roediger, *Mets-toi ça dans la tête ! Les stratégies d'apprentissage à la lumière des sciences cognitives*, Genève : Éditions Markus Haller, 2016.

Un MOOC ou CLOM (cours en ligne ouvert massivement), en anglais, avec sous-titres français :

Oakley, Barbara et Terrence Sejnowski, *Learning how to learn*, MOOC offert par l'université de San Diego. <https://www.coursera.org/learn/learning-how-to-learn>

UEP4. : Le commentaire composé

1) Liste des parcours dont l'UE fait partie:

Enseignements fondamentaux de lettres	ECTS	Semestre	Statut
Techniques d'expression	3	2	UEP

2) Objectifs :

Ce cours vise à introduire la méthodologie du commentaire composé en différenciant cet exercice de l'explication de textes.

3) Pré-requis :

Connaissance de l'histoire littéraire et des principaux genres littéraires.

4) Contenu de l'UE :

Contenu du cours	3 ECTS
Apprentissage de la méthode du commentaire composé. Exercices sur ses différentes étapes et la diversité d'approches nécessitée par les principaux genres littéraires.	
Travail personnel : 50 heures environ (apprentissage du cours et révision des TD)	
Volume horaire : 12 heures CM / 12 heures TD 3 ECTS	

5) Type d'évaluation retenue :

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Contrôle continu (CC) : 2 écrits de 2 heures (50% chacun).

N.B. : cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2ème session (rattrapage)

6) Qualité des intervenants dans l'UE :

Responsable : Frédéric Fantasia, Bureau L 54

7) Bibliographie sélective :

Anglard V., *Le commentaire composé*, Paris, Colin, 2010.

Jacopin P.-O., *Le commentaire composé, méthodologie et applications*, Paris, Dunod, 1998.

Reithlann A. (coord.), *Réussir le commentaire composé*, Paris, 2004.

UEC.2.3 : Méthodologie de rédaction de productions universitaires

1) Liste des Parcours dont l'UE fait partie :

ECTS	Coeff.	Semestre	Statut
1	1	2	UEC

2) **Objectifs** : Acquérir des compétences dans le domaine de la rédaction de textes à visée d'études universitaires.

3) **Pré-requis** : culture documentaire.

4) Contenu de l'UE :

Intitulé des EC (réduire à une ou deux lignes selon le nombre d'EC)	Préciser : - Programme succinct - Nature des enseignements (CM, TD, TP, travail personnel...) - Volume horaire (heure/étudiant)	ECTS
ECC 2.3 Méthodologie de rédaction de productions universitaires	Etre capable de repérer et d'expliquer la fonction des règles de l'écriture scientifique, dans des productions variés (articles scientifiques, communications colloques...) Etre capable de les utiliser. Acquérir des compétences dans le domaine de la rédaction scientifique. Travail personnel : Environ 30 heures : application des techniques et méthodes, à partir d'exercices, recherches documentaires, lectures, révisions. Volume horaire : 12h TD	1

5) Type d'évaluation retenue : **CONTRÔLE DES CONNAISSANCE**

Contrôle en cours de formation uniquement (CC) : 1 écrit sur table (2h) réalisation d'un dossier et/ou exposé.

N.B. : cet enseignement ne fera pas l'objet d'une épreuve de 2ème session (rattrapage)

6) Qualité des Intervenants dans l'UE :

Marie-Angèle Metge - PRCE- Lettres Modernes,

7) Bibliographie

Beaud Michel (1988), *L'art de la thèse - Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*, Paris : La découverte.

Dalcq Anne-Elizabeth (1999), *Lire, comprendre, écrire le français scientifique*, Paris : De Boeck.

Devillard Joëlle, Marco, Luc (1993), *Ecrire et publier dans une revue scientifique*, Paris : Les éditions d'organisation.

Dorselaer Jacques (1992), *Méthodologie pour réaliser un travail de fin d'études*, Bruxelles : CRID.

Duras Marguerite (1993), *Écrire*, Paris : Gallimard.

Eckenschwiller Michèle (1994), *L'écrit universitaire*, Paris : Les éditions d'organisations.

UEC.2.4 MTU 3P : Projet personnel et connaissances des milieux professionnels

1) Liste des Parcours dont l'UE fait partie :

ECTS	Coeff.	Semestre	Statut
1	1	2	UEC

2) **Objectifs** : Placer l'étudiant dans une perspective dynamique de découverte de soi et des milieux professionnels.

3) **Pré-requis** : aucun de spécifique.

4) Contenu de l'UE :

Intitulé des EC (réduire à une ou deux lignes selon le nombre d'EC)	Préciser : - Programme succinct - Nature des enseignements (CM, TD, TP, travail personnel,...) - Volume horaire (heure/étudiant)	ECTS
ECC 2.4 MTU 3P : projet personnel et connaissances des milieux professionnels	Savoir se situer, faire l'état de son parcours d'études et de ses intentions de formation en liaison avec le monde professionnel. Connaître les métiers possibles d'exercer en liaison avec le cursus universitaire suivi. Etre capable d'appréhender divers secteurs d'activités, de cerner leurs attentes, et d'engager une démarche à visée de prospection professionnelle indirecte et directe, et/ou de préparation de concours. Travail personnel : Environ 30 heures : Recherches documentaires, lectures. Volume horaire : 12h TD	1

5) Type d'évaluation retenue : **CONTRÔLE DES CONNAISSANCE**

Contrôle en cours de formation uniquement (CC) : Travaux à réaliser et à rendre tout au long de la formation, réalisation d'une production finale écrite (dossier, poster) et/ou oral.
N.B. : cet enseignement ne fera pas l'objet d'une épreuve de 2ème session (rattrapage)

6) Qualité des Intervenants dans l'UE :

Marie-Angèle Metge - PRCE- Lettres Modernes

7) Bibliographie :

LAMARIS C. (2003), L'exercice de la discipline dans la pédagogie par projet, Québec, *Vie pédagogique*, n°126, février-mars, p 68-69.

PELLETIER D. dir. (2001), *Pour une approche orientante de l'école québécoise. Concepts et pratiques à l'usage des intervenants*, Québec, Septembre.

RAFFIN D. (2002), *Projet professionnel, recrutement et insertion : quelques réflexions issues de la pratique, projet professionnel de l'étudiant : les nouvelles données*, France ONISEP.

Lettres Modernes

LICENCE 2^{ème} ANNÉE

Semestre 3

UEO.5.1 : Formes classiques et contemporaines de la poésie

1) Liste des parcours dont l'UE fait partie:

Enseignements fondamentaux de lettres	ECTS	Semestre	Statut
Majeure	4	3	UEO

2) Objectifs :

Approche diachronique de la poésie sous ses formes variées et à travers ses discours métapoétiques.

3) Pré-requis :

Connaissance de quelques poètes majeurs.

4) Contenu de l'UE :

<p><u>Plan du cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Le CM est un cours méthodique sur l'origine de la poésie, les genres et registres poétiques : lyrique, épopée, hymne, élégie, bucolique, épigramme... Quelles <i>formes</i> ont déterminé ces inspirations, entre des constructions très codifiées et imagées, et des revendications plus affirmées de déstructuration ?- Le TD s'attachera à explorer quelques textes fondamentaux de ces différentes révolutions poétiques, et de leurs apports dans le discours littéraire. <p><u>Travail personnel :</u></p> <p>Environ 75 heures : lecture des textes. Recherches documentaires. Révisions du cours et compléments. Connaissance précise des registres et mouvements poétiques.</p> <p><u>Volume horaire :</u> 18h CM / 10h TD</p>	4 ECTS
---	---------------

5) Type d'évaluation retenue :

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Contrôle continu (CC) : **2 écrits de 1 & 2 heures** sur des questions de cours.

N.B. : cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2ème session (rattrapage)

6) Qualité des intervenants dans l'UE :

Responsable : Franck Collin, Franck.Collin@univ-antilles.fr

Permanence : Bureau L54 (sur rendez-vous, réservé après le cours ou par mail)

7) Bibliographie sélective :

- Sappho, *Fragments*
- Lucrèce, *De la Nature des choses*
- Virgile, *Bucoliques*
- Villon, *Le Testament*
- Du Bellay, *Les Regrets*
- Baudelaire, *Les Fleurs du Mal ; Petits Poèmes en prose*
- Rimbaud, *Une Saison en enfer ; Illuminations*
- Apollinaire, *Alcools ; Calligrammes*
- Rilke, *Sonnets à Orphée*
- Char, *Feuillets d'Hypnos, Les Matinaux*
- Celan, *La Rose de personne*
- Bonnefoy, *Les Planches courbes*
- Verheggen, *Le Degré zorro de l'écriture ; Ridiculum vitae*

UEO.5.2 : Littérature antillo-guyanaise du XXème siècle :

1. Liste des Parcours dont l'UE fait partie :

Nom du parcours	ECTS	Semestre	Statut
<i>Littératures française, francophone et comparée : parcours Métiers de l'enseignement, de la recherche et arts vivants de la Caraïbe</i>	3	3	UEO obligatoire

2. Prérequis : Connaissance de la production littéraire aux Antilles au XIXe siècle

3. Objectifs :

- Comprendre les raisons de l'évolution d'une littérature de revendication
- Découvrir les courants majeurs du XXème et en comprendre les enjeux.
- Découvrir les textes majeurs de chacun de ces courants.

4. Contenu de l'UE :

Intitulé des EC		ECTS
UEO.5.2 : Littérature antillo- guyanaise du XXème siècle	Connaitre la chronologie des faits historiques du XXème siècle Comprendre comment émerge une littérature engagée Découvrir les textes majeurs du XXème siècle. - CM = 10 heures / TD = 8 heures	2

5. Modalités pédagogiques retenues pour l'UE (dont enseignement non présentiel et mode d'accompagnement en F. C.) : Enseignement en présentiel

Type d'évaluation retenue : Contrôle continu

CC: Contrôle continu écrit : Essai de 2 heures

N.B : Cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2^{ème} session (rattrapage).

6. Qualité des Intervenants dans l'UE :

Responsable : Chantal Maignan, MCF

Contact e-mail : chantal.maignan@orange.fr

Permanence : L'enseignante recevra les étudiants sur rendez-vous

7. Bibliographie :

Patrick Chamoiseau, Raphaël Confiant, *Lettres créoles, Tracées antillaises et continentales de la littérature, 1635-1975*, Hatier, 1991,

Claire-Neige Jaunet : *Les écrivains de la négritude*, Ellipses

Jean Bernabé, P. Chamoiseau et R. Confiant, *Eloge de la créolité*, Gallimard, 1993

Patrick Chamoiseau, *Ecrire en pays dominé*, Gallimard, 1997.

Baba Abraham Jatoo-Kaleo : *La Différence conceptuelle entre la négritude, l'antillanité et la créolité*, University of Ghana, Legon

UEO.5.3 : Grammaire : syntaxe et lexicologie

1) Liste des parcours dont l'UE fait partie:

Enseignements fondamentaux de lettres	ECTS	Semestre	Statut
Majeure	3	3	UEO

2) Objectifs :

Ce cours vise à étudier certains des principaux aspects de la syntaxe et à servir d'introduction à la lexicologie.

3) Pré-requis :

Acquis de morphosyntaxe. Principales notions syntaxiques (classes grammaticales, fonctions, types de phrase).

4) Contenu de l'UE :

Contenu du cours	3 ECTS
Syntaxe : le syntagme nominal et ses constituants, les différentes propositions. Lexicologie : morphologie et sémantique lexicales.	
Travail personnel : 50 heures environ	
Volume horaire : 10 heures CM / 8 heures TD 3 ECTS	

5) Type d'évaluation retenue :

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Contrôle continu (CC) : **deux écrits de 2 heures** (50% chacun)

N.B. : cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2ème session (rattrapage)

6) Qualité des intervenants dans l'UE :

Responsable : Frédéric Fantasia, Bureau L 54

7) Bibliographie sélective :

Arrivé M., Gadet F., Galmiche M., *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion, 1986.

Gardes Tamine J., *La grammaire. Méthodes et notions*, Paris, A. Colin, 2012.

Maingueneau D., *Précis de grammaire pour les concours*, Dunod, 1991.

Riegel M. et alii, *Grammaire méthodique de la langue française*, PUG, 1994.

Tomassone R., *Pour enseigner la grammaire*, Delagrave, 1996.

UEO 6.1 Le grand théâtre des XVII^e et XVIII^e siècles

1) Liste des parcours dont l'UE fait partie :

Études littéraires et arts du vivant	ECTS	Semestre	Statut
Mineure	3	3	UE0

2) Objectifs :

Etude de l'histoire du théâtre et de l'évolution des formes dramaturgiques des XVII^e et XVIII^e siècles.

3) Pré-requis :

Aucun.

4) Contenu de l'UE :

<p><u>Plan du cours :</u> Le CM s'attachera à montrer l'évolution des formes de la comédie, de la tragédie, du drame aux 17^e et 18^e siècles, ainsi que celle du personnage de théâtre. TD : Lecture d'extraits ou d'œuvres intégrales, en lien avec leur contexte historique, les conditions de représentation et de réception.</p> <p><u>Travail personnel :</u> Environ 18h : Lectures complémentaires en lien avec le cours.</p> <p><u>Volume horaire :</u> 10h CM / 8h TD</p>	4 ECTS
--	---------------

5) Type d'évaluation retenue :

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Contrôle continu (CC) : Deux épreuves de 1h chacune.

N.B. : *cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2^eme session (rattrapage) :*

Un écrit de 2 heures sur le cours.

6) Qualité des intervenants dans l'UE :

Responsable : Karine Bénac-Giroux, karine.benac@univ-antilles.fr

Permanence : sur rendez-vous, réservé après le cours ou par mail

7) Bibliographie sélective :

UEO.6.2 : Sémiotique et représentation théâtrale

1) Liste des parcours dont l'UE fait partie:

Études littéraires et art du vivant	ECTS	Semestre	Statut
Mineure 3	3	3	UEO

2) Objectifs :

Ce cours proposera une introduction à la sémiologie théâtrale du point de vue du texte dramatique et du spectacle. Il s'agira d'identifier les éléments qui composent le théâtre — que l'analyse sémiologique considère comme des signes - et de découvrir les principes de son organisation et les modalités du fonctionnement de sa signification.

3) Pré-requis :

Aucun

4) Contenu de l'UE :

<p><u>Plan du cours :</u> CM1 : Du signe au théâtre : introduction aux principes de l'analyse sémiologique CM2 : Spécificités de la communication au théâtre CM3 : La sémiologie du texte dramatique CM4 : La sémiologie de l'acte théâtral CM5 : La sémiologie du texte spectaculaire</p> <p><u>Travail personnel :</u> Environ 75 heures : lecture des textes. Recherches documentaires. Révisions du cours et compléments.</p> <p><u>Volume horaire :</u> 10h CM / 8h TD</p>	4 ECTS
--	--------

5) Type d'évaluation retenue :

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Contrôle continu (CC) : **2 écrits de 1 & 2 heures** sur des questions de cours.

N.B. : *cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2ème session (rattrapage)*

6) Qualité des intervenants dans l'UE :

Responsable : Axel Arthéron, axel.artheron@univ-antilles.fr

Permanence : Bureau M9 (sur rendez-vous, réservé après le cours ou par mail)

7) Bibliographie sélective :

Rolland Barthes, [1985] : *L'Aventure sémiologique*, Paris, Seuil, 1985

Christian Biet, Christophe Triau, *Qu'est ce que le théâtre ?* Paris, Gallimard, 2006

Catherine Bouko, *Théâtre et réception : le spectateur postdramatique*, Berlin, Peter Lang, 2010

Patrice Pavis, *Dictionnaire du théâtre*, Paris, Armand Colin, 2006

Tadeusz Kowzan, *Sémiologie du théâtre*, Paris, Nathan, 1992,

Anne Ubersfeld, *Lire le théâtre*, Paris, Belin, 1996

Anne Ubersfeld, *Lire le théâtre II L'École du spectateur*, Paris, Belin,

Anne Ubersfeld, *Les termes clés de l'analyse du théâtre*, Paris, le Seuil, 1996

UEO.6.3. : Littérature générale et comparée de la Caraïbe

1) Liste des Parcours dont l'UE fait partie:

Nom du parcours :	ECTS	Coeff.	Semestre	Statut
<i>Littératures française, francophone et comparée : parcours Métiers de l'enseignement, de la recherche et arts vivants de la Caraïbe</i>	2	4	3	UEO UE obligatoire ou d'ossature

2) Objectifs :

Cet enseignement vise à présenter aux étudiants les notions nécessaires à la compréhension des principes fondamentaux gouvernant la littérature comparée de la Caraïbe. L'étudiant devra :

- Conforter les bases acquises en termes d'analyses
- Etre capable d'analyser des textes tirés d'un corpus ou d'un dossier - de façon à proposer une lecture comparative tant sur le plan diachronique que sur le plan symbolique - des textes de la littérature caribéenne.

3) Pré-requis

4) Contenu de l'UE :

Intitulé des EC (réduire à une ou deux lignes selon le nombre d'EC)	Préciser : - Programme succinct - Nature des enseignements (CM,TD,TP, travail personnel...) - Volume horaire (heure/étudiant)	ECTS
UEO 6.3 : <i>Littérature générale et comparée de la Caraïbe</i>	Les textes Littéraires de la Caraïbe : - La problématique de l'errance - La problématique de la géo-philosophie et de la géo-graphie - La poématisation des éléments de la nature Volume horaire : 10H CM / 8 H TD - Travail étudiant : 88 h	2

5) Type d'évaluation retenue : Evaluation : modalités

- Exposés individuels ou par groupes.
- Dissertation, Commentaire composé...
- Dossiers.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

CC: Contrôle continu écrit et oral ; Ecrit : 4 heures

N.B : Cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2^{ème} session (rattrapage).

6) Qualité des Intervenants dans l'UE :

Responsable : Jean-Georges Chali Professeur

Contact e-mail : chali.jean-georges@orange.fr

Permanence : L'enseignant recevra les étudiants à l'issue des cours selon sa disponibilité

7) Bibliographie

Placolty Vincent, *La vie et la mort de Marcel Gonstran*, 1971.

Naipaul V.S, *A house for Mr Biswas*,

Carpentier Alejo, *Los pasos perdidos*,

UEP.5.1 : Les grands courants de pensée en France et en Europe

1) Présentation de l'UE

ECTS	Semestre	Statut
2	S3	UEP

2) Objectifs

Ce cours vise à consolider la culture générale des étudiants. À la fin du cours, ces derniers seront capables de situer chronologiquement et de définir les caractéristiques des grands courants de pensée de la modernité européenne.

3) Pré-requis

Aucun

4) Contenu de l'UE

Contenu du cours	2 ECTS
Le cours s'articulera autour de la notion de modernité, que nous nous attacherons à définir, à situer chronologiquement, à travers les grands courants de pensée qui se sont réclamés de cette notion ou l'ont au contraire combattue.	
Travail personnel : 25 heures environ	
Volume horaire : 12 heures CM / 12 heures TD	

5) Type d'évaluation retenue

L'enseignement est évalué en contrôle continu.

CC1 : divers travaux qui seront précisés au début du cours

CC2 : écrit de deux heures

N.B : *Cet enseignement ne fera pas l'objet d'une épreuve de 2^{ème} session (rattrapage).*

6) Intervenant dans l'UE :

Responsable : Corinne Le Sergent, corinne.lesergent@univ-antilles.fr

Permanence : Bureau M6

7) Bibliographie sélective :

Braunstein, Jean-François, et Bernard Phan. *Manuel de culture générale*. Paris : Armand Colin, 2009.

Collet, Francis. *Histoire des idées de l'Antiquité à nos jours*. Paris : Ellipses. 2009.

UEP.5.2. : Humanités 2 : Ancien français 1 : formation du français

1) Liste des parcours dont l'UE fait partie:

Langage et culture générale	ECTS	Semestre	Statut
Majeure : métiers de l'Enseignement et/ou de la Recherche	2	3	UEP

2) Objectifs :

Comprendre l'histoire et la formation de la langue française durant le Moyen-âge (V^e au XV^e s) : substrats, dialectes, évolutions.

3) Pré-requis :

Bases en latin très utiles.

4) Contenu de l'UE :

<p><u>Plan du cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Le CM s'appuie sur le livret « Langue & Littérature Médiévales » : il comprend une approche historique des langues à l'origine des anciens français, un apprentissage de la phonétique, de la morphologie nominale et verbale (indicatifs présent, imparfait, passé), de la syntaxe et du lexique.- Le TD met en pratique les notions acquises à partir d'extraits de textes significatifs du Moyen-âge (du IX^e au XV^e s.), propose des exercices de traduction et de langue, en permettant une approche diachronique de la littérature et de la pensée médiévales. <p><u>Travail personnel :</u></p> <p>Environ 75 heures : connaissance du cours (phonétique, morpho-syntaxe) et des extraits choisis (relectures). Exercices d'entraînement, recherches documentaires.</p> <p><u>Volume horaire :</u> 12h CM / 12h TD</p>	2 ECTS
--	--------

5) Type d'évaluation retenue :

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Contrôle continu (CC) : **2 écrits de 1 & 2 heures** sur des questions de cours.

N.B. : cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2^{ème} session (rattrapage)

6) Qualité des intervenants dans l'UE :

Responsable : Franck Collin, Franck.Collin@univ-antilles.fr

Permanence : Bureau L54 (sur rendez-vous, réservé après le cours ou par mail)

7) Bibliographie sélective :

- Le livret « Langue & Littérature Médiévales » (à retirer auprès du professeur)
- BAZIN-TACCHELLA Sylvie, *Initiation à l'Ancien Français*, éd. Hachette, Paris, 2001
- HUCHON Mireille : *Histoire de la Langue française*, éd. Livre de Poche, Paris, 2005
- DUFOURNET Jean, LACHET Claude : *La Littérature française du Moyen-Âge*, T1 & 2, GF, Paris, 2003
- LABORDERIE Noëlle : *Précis de Phonétique historique*, éd. A. Colin, Paris, 2005

UEC.3.2 : OIM

1) Présentation de l'UE

ECTS	Semestre	Statut
1	3	UEC

2) Objectifs

Ce cours vise à l'amélioration de l'utilisation par l'étudiant de plusieurs outils numériques. Il sera consacré à l'utilisation du traitement de texte et d'un logiciel de création de diaporamas, ainsi qu'à la maîtrise des conventions de formatage de ressources bibliographiques et médiagraphiques.

À la fin du cours, l'étudiant sera capable de :

- créer un document texte complexe, formaté selon les normes académiques en vigueur et contenant un certain nombre d'éléments obligatoires (images, notes de bas de page...),
- de créer un diaporama conforme aux usages académiques, en accompagnant d'un exposé de dix minutes,
- de créer de courtes médiagraphies formatées selon les normes académiques en vigueur.

3) Pré-requis

Il faut avoir suivi les enseignements OIM 1 et OIM 2 en première année.

4) Contenu de l'UE

Contenu du cours Le cours propose de nombreux exercices utilisant divers logiciels de bureautique (suite Microsoft Office ou suite LibreOffice), destinés à améliorer les pratiques des étudiants en matière de création d'un document complexe, texte ou diaporama. Travail personnel : 12 heures Volume horaire : 12 heures TD	1 ECTS
--	---------------

5) Type d'évaluation retenue

L'enseignement est évalué en contrôle continu.
CC1 : oral de dix minutes accompagné d'un diaporama
CC2 : création d'un document texte complexe
Pas de rattrapage

6) Intervenant :

Responsable : Corinne Le Sergent, corinne.lesergent@univ-antilles.fr

Permanence : Bureau M6

7) Bibliographie :

Pas de bibliographie.

UEC.3 MTU 3P

1) Liste des parcours dont l'UE fait partie:

Outils et projet personnel	ECTS	Semestre	Statut
Outils de préparation aux examens	2	3	UEC

2) Objectifs :

Donner aux étudiants des outils pour l'organisation du travail, l'anticipation, la gestion du temps et du stress, la confiance en soi.

3) Pré-requis :

4) Contenu de l'UE :

Il s'agira d'apporter aux étudiants, par le biais d'outils issus de la méthodologie universitaire, du coaching et de « la pleine conscience », la capacité à mieux organiser leur temps de travail (et de repos) et à améliorer confiance en soi, compétences et performances. <u>Travail personnel :</u> Environ 15 heures. <u>Volume horaire :</u> 24 H TD	3 ECTS
--	--------

5) Type d'évaluation retenue :

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Contrôle continu (CC) : **1 écrit** sur des questions de cours et 1 dossier à réaliser.

N.B. : *cet enseignement ne fera pas l'objet d'une épreuve de 2ème session (rattrapage)*

6) Qualité des intervenants dans l'UE :

Responsable : karine.benac@univ-antilles.fr

Permanence : sur rendez-vous, réservé après le cours ou par mail

7) Bibliographie sélective :

- John Kabat-Zinn *Au cœur de la tourmente, la Pleine conscience*, De Boeck, 2014.
- Charles Pépin, *Les vertus de l'échec*, Allary Editions, 2016
- Charles Pépin, *La confiance en soi. Une philosophie*, Allary Editions, 2018

UEP6.1 Techniques de l'écrit et/ou de l'oral : synthèse de documents ou techniques de l'oral

1) Liste des Parcours dont l'UE fait partie :

ECTS	Coeff.	Semestre	Statut
3	1	3	UEP

2) Objectifs :

Savoir s'organiser et gérer son temps. Apprendre à traiter un corpus documentaire en vue de le réduire en une production rédigée qui s'articule autour d'une problématique et qui respecte les règles d'écriture de la synthèse de documents.

Savoir retenir, organiser et restituer à l'oral un argumentaire articulé autour d'une problématique, et fondé sur un corpus de textes traitant d'un même thème.

3) Pré-requis : Savoir résumer un texte.

4) Contenu de l'UE :

Intitulé des EC (réduire à une ou deux lignes selon le nombre d'EC)	Préciser : - Programme succinct - Nature des enseignements (CM, TD, TP, travail personnel...) - Volume horaire (heure/étudiant)	ECTS
ECP6.1 Techniques de l'écrit et/ou de l'oral : synthèse de documents ou techniques de l'oral	Etre capable de gérer son temps et d'appliquer la méthodologie de la synthèse de documents : Recherche de textes, dépouillement, sélection, et organisation des idées. Elaboration et formulation de problématiques et construction de plans. Rappel des règles d'écriture et de mise en forme de la synthèse de documents. Pourrait-être également envisagé la présentation orale d'une synthèse collective sous la forme d'un scénario. <u>Travail personnel :</u> Environ 60 heures : application des techniques et méthodes, à partir d'exercices, révisions, recherches documentaires, lectures. <u>Volume horaire :</u> 12h CM / 12h TD	3

5) Type d'évaluation retenue : CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle en cours de formation uniquement (CC) : écrits sur table (durée 4h) et /ou un oral (individuel et/ou collectif)

N.B. : cet enseignement ne fera pas l'objet d'une épreuve de 2ème session (rattrapage)

6) Qualité des Intervenants dans l'UE :

Marie-Angèle Metge - PRCE Lettres Modernes

7) Bibliographie :

Armogathe Daniel (1995), *La synthèse de documents*, Paris, Dunod.

Barril D. (2008), *Techniques de l'expression écrite et orale*, Paris, ed. Sirey.

Semestre 4

UEO 7. 1. : La nouvelle : histoire et évolution du genre

1) Liste des Parcours dont l'UE fait partie:

Nom du parcours :	ECTS	Coeff.	Semestre	Statut
<i>Littératures française, francophone et comparée : parcours Métiers de l'enseignement, de la recherche et arts vivants de la Caraïbe</i>	4	4	4	UEO UE obligatoire ou d'ossature

2) Objectifs :

Cet enseignement vise à présenter aux étudiants les notions nécessaires à la compréhension des principes fondamentaux gouvernant le genre de la nouvelle. Il s'agira aussi :

- de confronter ce genre aux autres genres littéraires
- d'analyser ou de mettre en confrontation - de manière tant diachronique que synchronique - des nouvelles de différents lieux et de différentes époques.

3) Pré-requis

4) Contenu de l'UE :

Intitulé des EC (réduire à une ou deux lignes selon le nombre d'EC)	Préciser : - Programme succinct - Nature des enseignements (CM,TD,TP, travail personnel...) - Volume horaire (heure/étudiant)	ECTS
UEO 7. 1 : La nouvelle : histoire et évolution du genre	La nouvelle : <ul style="list-style-type: none">- nature, statut, fonction- Evolution historique- Poétique de la nouvelle- Etudes littéraires (voir bibliographie non exhaustive) Volume horaire : 18H CM / 10 H TD - Travail étudiant : 88 h	4

5) Type d'évaluation retenue : Evaluation : modalités

- Exposés individuels ou par groupes.
- Dissertation, Commentaire composé...
- Une évaluation-test à la fin des séances.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

CC : Contrôle continu écrit et oral ; Ecrit : 2 heures

N.B : Cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2^{ème} session (rattrapage).

6) Qualité des Intervenants dans l'UE :

ATER, Mme Charles-Charlery

Responsable : Chantal Maignan MCF

Contact e-mail : chantal.maignan@orange.fr

Permanence : L'enseignante recevra les étudiants à l'issue de certains cours selon disponibilité

7) Bibliographie

GAUTIER, Théophile, *La Cafetière*, 1831.

GOGOL, Nicolas, *Nouvelles de Pétersbourg*, 1842

MAUPASSANT (de), Guy, *La Parure*, 1884.

POE, Edgar Allan, *Nouvelles histoires extraordinaires* (traduites par Charles Baudelaire), 1857

UEO 7.2 : La poésie antillaise

1) Liste des Parcours dont l'UE fait partie:

Nom du parcours :	ECTS	Semestre	Statut
<i>Littératures française, francophone et comparée : parcours Métiers de l'enseignement, de la recherche et arts vivants de la Caraïbe</i>	2	4	UEO UE obligatoire ou d'ossature

2) Objectifs :

Les enseignements dispensés dans le cadre de la Licence des Lettres tiennent bien évidemment compte, en raison de l'inscription des Antilles dans l'espace socio-historico-anthropologique des Caraïbes et des Amériques, du proche environnement. Ils tiennent également compte de l'étroitesse des rapports que les cultures antillaises francophones entretiennent avec la culture française et, par ce biais, avec les grandes cultures européennes. Cet enseignement vise à faire acquérir aux étudiants des connaissances et techniques leur permettant d'apprécier la spécificité de l'écriture poétique des Antilles, et la diversité des formes qu'elle a prises au cours de son évolution.

3) Pré-requis :

4) Contenu de l'UE :

Intitulé des EC (réduire à une ou deux lignes selon le nombre d'EC)	Préciser : - Programme succinct - Nature des enseignements (CM,TD,TP, travail personnel, ..) - Volume horaire (heure/étudiant)	ECTS
UEO 7. 2 : La Poésie antillaise	Etude d'œuvres (extraits) et de courants poétiques caribéens : - Structure et finalité du langage poétique - Evolution de l'expression poétique - Les grands courants poétiques contemporains... Volume horaire : 10H CM / 8 H TD - Travail étudiant : 78 h	2

5) Type d'évaluation retenue : Evaluation : modalités

- Etudes littéraires, Exposés individuels ou par groupes, Dissertation, Commentaire composé...
- Une évaluation-test à la fin des séances.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

CC: Contrôle continu écrit et oral - Ecrit : 2 heures

N.B : Cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2^{ème} session (rattrapage).

6) Qualité des Intervenants dans l'UE :

ATER, Mme Charles-Charlery

Responsable : Chantal Maignan MCF

Contact e-mail : chantal.maignan@orange.fr

Permanence : selon disponibilité et sur rendez-vous

7) Bibliographie

- CESAIRE, Aimé, *La Poésie*, Ed établie par Daniel Maximin et Gilles Carpentier, Paris, Seuil, 1994.
CESAIRE, Aimé, MENIL, René, *Tropiques 1941-1945*, Paris Ed. Jean-Michel Place, 1978.
CORBIN, Henri, *Le Sud rebelle*, Édition La Ceiba, Caracas 1990
DESPORTES, Georges, *Cette île qui est la nôtre*, Québec, coll. Francophonie vivante, Leméac, 1973.
FARDIN, L., *12 poètes antillais contemporains*, Bécherel, Coll. « Le Monde atlantique », Les Perséides, 2008.
FARDIN, L., « Volcan, espérance ou épouvante ? Mythe et réalité » in *Aimé Césaire, œuvre et héritage*, Paris, Ed. Jean-Michel Place, 2017.
MENIL, René, *Pour l'émancipation et l'identité du peuple martiniquais*, Paris, L'Harmattan, 2008.

UEO.7.3 : Grammaire : phonétique et pragmatique

1) Liste des parcours dont l'UE fait partie :

Enseignements fondamentaux de lettres	ECTS	Semestre	Statut
Majeure	3	4	UEO

2) Objectifs :

Ce cours vise à introduire les principales notions de phonétique et de pragmatique.

3) Pré-requis :

Aucun.

4) Contenu de l'UE :

Contenu du cours	3 ECTS
Phonétique : classement des différents sons. Connaissance de l'API. Introduction à la phonétique historique. Pragmatique : l'énonciation et son analyse, les actes de langage, le discours rapporté. Travail personnel : 50 heures environ Volume horaire : 10 heures CM / 8 heures TD 3 ECTS	

5) Type d'évaluation retenue :

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Contrôle continu (CC) : **deux écrits de 2 heures** (50% chacun)

N.B. : *cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2ème session (rattrapage)*

6) Qualité des intervenants dans l'UE :

Responsable : Frédéric Fantasia, Bureau L 54

7) Bibliographie sélective :

Derivery N., *La phonétique du français*, Paris, Mémo Lettres, 1997.

Maingueneau D., *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Bordas, 1990.

UEO.8.1 : Les Dramaturgies contemporaines : « Violences et outrances sur les scènes contemporaines »

1) Liste des parcours dont l'UE fait partie:

Études littéraires et art du vivant	ECTS	Semestre	Statut
Mineure 4	3	4	UEO

2) Objectifs :

Ce cours proposera de réfléchir sur la problématique de la violence sur les scènes contemporaines à partir d'un corpus de textes et de spectacles diversifiés empruntés au champ du théâtre européen, français et francophone, particulièrement africain.

3) Pré-requis :

Aucun

4) Contenu de l'UE :

<p><u>Titre du cours : « Violences et outrances sur les scènes contemporaines »</u></p> <p><u>Plan du cours :</u> examen des dispositifs dramaturgiques dans les œuvres de Koffi Kwahulé, Sarah Kane, Roméo Castellucci, Bernard Marie Koltès, Laurent Gaudet, Michel Vinaver</p> <p><u>Travail personnel :</u> Environ 75 heures : lecture des textes. Recherches documentaires. Révisions du cours et compléments..</p> <p><u>Volume horaire :</u> 10h CM / 8h TD</p>	4 ECTS
---	--------

5) Type d'évaluation retenue :

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Contrôle continu (CC) : **2 écrits de 1 & 2 heures** sur des questions de cours.

N.B. : cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2ème session (rattrapage)

6) Qualité des intervenants dans l'UE :

Responsable : Axel Arthéron, axel.artheron@univ-antilles.fr

Permanence : Bureau M9 (sur rendez-vous, réservé après le cours ou par mail)

7) Bibliographie sélective :

Anne Ubersfeld, *Les termes clés de l'analyse du théâtre*, Paris, le Seuil, 1996

Christian Biet, Christophe Triau, *Qu'est-ce que le théâtre ?* Paris, Gallimard, 2006

Lehmann Hans-Thies, *Le théâtre postdramatique*, Paris, L'Arche, 2010

Patrice Pavis, *Dictionnaire du théâtre*, Paris, Armand Colin, 2006

Jean Pierre Ryngaert, *Lire le théâtre contemporain*, Paris, Armand Colin, 2010

Jean-Pierre Ryngaert, Julie Sermon, *Théâtre du XXI : commencements*, Paris, Armand Colin, 2013

Jean-Pierre Sarrazac, *L'avenir du drame*, Paris, Circé/poche, 1999,

Peter Szondi, *Théorie du drame moderne*, Paris, Circé, 2006

UEO.8.2. : Atelier de pratique théâtrale

1) Liste des parcours dont l'UE fait partie:

Études littéraires et art du vivant	ECTS	Semestre	Statut
Mineure 4	2	4	UEO

2) Objectifs :

Ce cours de pratique est axé autour du jeu de l'acteur et aborde à la fois le travail corporel, individuel et collectif, le texte, la voix (parlée ou chantée) et la mise en scène.

3) Pré-requis :

Aucun

4) Contenu de l'UE :

<p><u>Plan du cours :</u> Le plan du cours vous sera communiqué lors du premier CM</p> <p><u>Travail personnel :</u> Environ 75 heures : lecture des textes. Recherches documentaires.</p> <p><u>Volume horaire :</u> 10h CM / 8h TD</p>	4 ECTS
---	--------

5) Type d'évaluation retenue :

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :
Contrôle continu (CC) : **évaluation de séquences**

6) Qualité des intervenants dans l'UE :

Responsable : Axel Arthéron, axel.artheron@univ-antilles.fr
Permanence : Bureau M9 (sur rendez-vous, réservé après le cours ou par mail)

7) Bibliographie sélective :

Constantin Stanislavski, *La Formation de l'acteur*, Paris, éditions Payot
Vsevolod Meyerhold, *Écrits sur le théâtre, tome II*, traduction, préface et notes de Béatrice Picon-Vallin, Paris, éditions L'Âge d'homme, réédition revue et augmentée, 2009.
Jean-Pierre Ryngaert et Julie Sermon, *Le personnage théâtral contemporain : décomposition, recomposition*, Paris, éditions théâtrales, 2006
Bruno Tackels, *Pippo Delbono*, collection Écrivains de plateau V, Les solitaires intempestifs, 2009.

UEO.8.3 : Théâtre francophone et caribéen

1) Liste des parcours dont l'UE fait partie:

Études littéraires et art du vivant	ECTS	Semestre	Statut
Mineure 4	2	4	UEO

2) Objectifs :

Ce cours proposera de réfléchir sur l'histoire du théâtre francophone dans la Caraïbe, de la période coloniale à nos jours.

3) Pré-requis :

Aucun

4) Contenu de l'UE :

<p><u>Plan du cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Le CM est un cours qui posera les fondements esthétiques, idéologiques et contextuels de chaque période analysée.- Le TD s'attachera à explorer quelques textes fondamentaux de chacune des périodes <p><u>Travail personnel :</u> Environ 75 heures : lecture des textes. Recherches documentaires. Révisions du cours et compléments..</p> <p><u>Volume horaire :</u> 10h CM / 8h TD</p>	4 ECTS
--	--------

5) Type d'évaluation retenue :

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Contrôle continu (CC) : **2 écrits de 1 & 2 heures** sur des questions de cours.

N.B. : *cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2ème session (rattrapage)*

6) Qualité des intervenants dans l'UE :

Responsable : Axel Arthéron, axel.artheron@univ-antilles.fr

Permanence : Bureau M9 (sur rendez-vous, réservé après le cours ou par mail)

7) Bibliographie sélective :

Anne Douaire, *Contrechamps tragiques*, Paris, PUPS, 2002

Colette Maximin, *Littératures caribéennes comparées*, Point-à-Pitre/Paris, Jasor/Karthala, 1996

Alvina Ruprecht, *Les théâtres francophones et créolophones de la Caraïbe*, Paris, L'Harmattan, 2003

Sylvie Chalaye, Stéphanie Bérard, *Émergences caraïbes : une création théâtrale archipélique*, Paris, L'Harmattan, 2010

Jean Fouchard, *Le Théâtre à Saint-Domingue*, Port-au-Prince, Éd. Henri Deschamps, 1988.

Robert Cornevin, *Le théâtre haïtien*, Montréal, Léméac, 1973.

Jacqueline Rosemain, *La musique dans la société antillaise*, Paris, L'Harmattan, 2004

UEP.7.1 : Humanités 3 : latin ou grec 2, textes et littérature

1) Présentation de l'UE

ECTS	Semestre	Statut
3	4	UEP

2) Objectifs

Ce cours vise à consolider et approfondir le cours Humanités 1 de L1 : suite de l'apprentissage de la langue latine ou grecque et introduction à la littérature grecque ou latine.

3) Pré-requis

Humanités 1

4) Contenu de l'UE

Contenu du cours

3 ECTS

Le cours nécessitera de la part de l'étudiant l'apprentissage de faits de langue (morphologie, syntaxe, vocabulaire) et de connaissances en littérature grecque et romaine. Il s'organisera autour de nombreux exercices d'application et de vérification des connaissances.

Travail personnel : 50 heures environ

Volume horaire : 12 heures CM / 12 heures TD

5) Type d'évaluation retenue

L'enseignement sera évalué en contrôle continu
CC1 sous forme d'interrogations au cours du semestre
CC2 écrit de deux heures

N.B. : *Cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2^{ème} session (rattrapage).*

6) Intervenant dans l'UE :

Responsable : Corinne Le Sergent, corinne.lesergent@univ-antilles.fr

Permanence : Bureau M6

7) Bibliographie sélective :

Un livret sera distribué en début de cours.

UEP 7.2. : Littérature et cinéma : adaptation du texte littéraire

1) Liste des Parcours dont l'UE fait partie:

Nom du parcours :	ECTS	Coeff.	Semestre	Statut
Littératures française, francophone et comparée : parcours Métiers de l'enseignement, de la recherche et arts vivants de la Caraïbe	3	2	4	UEP UE de parcours professionnalisante

2) Objectifs :

Les enseignements de littérature comparée se proposent de s'étendre à d'autres aspects tels que les arts visuels et notamment le cinéma. Il s'agit de permettre aux étudiants d'établir la relation qui existe entre le texte littéraire et l'écriture cinématographique.

Cet enseignement vise à faire acquérir aux étudiants des connaissances et techniques leur permettant d'apprécier la spécificité de l'écriture romanesque, et son adaptabilité à d'autres formes d'expressions que sont l'écriture du scénario, l'exploitation filmique et le texte numérique dans leur diverses formes qui occupent la scène culturelle et particulièrement dans l'espace caribéen.

L'étudiant devra acquérir les techniques de la production cinématographique (écriture de scénario, prise de vue, prise de son, montage...)

3) Pré-requis : aucun

4) Contenu de l'UE :

Intitulé des EC	Préciser :	
	- Programme succinct - Nature des enseignements (CM, TD, TP, travail personnel, ..) - Volume horaire (heure/étudiant)	ECTS
UEO 7.2 : <i>Littérature et cinéma :</i> <i>adaptation du texte littéraire</i>	Etude d'œuvres littéraires et de productions cinématographiques caribéennes : - Structure et symboliques du texte littéraire - Observation d'une production filmique - Approche de l'écriture cinématographique (le scénario) Volume horaire : 10H CM / 8 H TD - Travail étudiant : 78 h	3

5) Type d'évaluation retenue : Evaluation : modalités

- Etudes littéraires,
- Exposés individuels ou par groupes,
- Ecriture de scénario
- Dossiers
- Production d'un court-métrage.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

CC: Contrôle continu écrit et oral - Ecrit : 2 heures

N.B : Cet enseignement ne fera pas l'objet d'une épreuve de 2^{ème} session (rattrapage).

6) Qualité des Intervenants dans l'UE :

Responsable : Jean-Georges Chali - Contact e-mail : chali.jean-georges@orange.fr

Permanence : L'enseignant recevra les étudiants à l'issue des cours selon sa disponibilité et sur rendez-vous

7) Bibliographie

Zobel Joseph, La Rue Cases-Nègres, Ed Présence Africaine

Guillermo Arriagas, *L'escadron Guillotine*

Paco Ignacio Taïbo 2, auteur de « *Pancho Villa, le roman d'une vie* », éditions Payot

B. Traven, *Le Trésor de la sierra madre (roman)*

Filmographie :

Palcy Euzhan, Rue Cases-Nègres

Francisco Taboada Tabone, réalisateur du documentaire « *Les derniers zapatistes* »

John Huston, *Le Trésor de la sierra madre (film)*

UEP 8 : Méthodologie de la note de synthèse

1) Liste des Parcours dont l'UE fait partie :

ECTS	Coeff.	Semestre	Statut
3	1	4	UEP

2) **Objectifs** : Savoir s'organiser et gérer son temps. Apprendre à traiter un corpus documentaire en vue de le réduire en une production rédigée qui respecte les règles d'écriture de la note synthèse. S'entraîner à l'épreuve de concours.

3) **Pré-requis** : Savoir résumer un texte.

4) Contenu de l'UE :

Intitulé des EC <i>(réduire à une ou deux lignes selon le nombre d'EC)</i>	Préciser : - Programme succinct - Nature des enseignements (CM, TD, TP, travail personnel) - Volume horaire (heure/étudiant)	ECTS
ECP 8.1 Méthodologie de la note de synthèse	Etre capable de gérer son temps et d'appliquer la méthodologie de la note de synthèse : Etre capable d'analyser le sujet, la liste de documents et les documents du corpus. Etre capable de réaliser une note de synthèse qui respecte les règles d'écriture et de mise en forme de ce type de production. . <u>Travail personnel</u> : Environ 60 heures : application des techniques et méthodes, à partir d'exercices, révisions, recherches documentaires, lectures. Volume horaire : 12h CM / 12h TD	3

5) Type d'évaluation retenue : **CONTRÔLE DES CONNAISSANCE**

Contrôle en cours de formation uniquement (CC) : Devoirs écrits sur table (durée 4h)

N.B. : *cet enseignement ne fera pas l'objet d'une épreuve de 2ème session (rattrapage)*

6) Qualité des Intervenants dans l'UE :

Marie-Angèle Metge - PRCE Lettres Modernes

7) Bibliographie :

Barril D. (2008), *Techniques de l'expression écrite et orale*, Paris, ed. Sirey.

Lièvre Pierre (2015), *l'épreuve de note de synthèse*, Paris, ed. Dunod.

Macron Jean-Luc, Le Mercier Jean-Luc, Maillot Jean-Marc (2013), *Réussir la note de synthèse, catégorie A et B*, Paris, Hachette.

UEC.4.2 : OIM

1) Présentation de l'UE

ECTS	Semestre	Statut
1	S4	UEC

2) Objectifs

Ce cours vise à la création d'un wiki, sur la plateforme *e-cursus*, en relation avec le cours « Humanités 3 » (UEP.7.1 du S4). Il s'agira pour les étudiants de travailler en équipe, afin de créer un espace collaboratif de diffusion de la connaissance, dont l'objectif est de permettre de mieux maîtriser le contenu du cours « Humanités 3 ». Dans la lignée du S3, le travail sur l'exposé oral accompagné d'un diaporama est poursuivi.

À la fin du cours, l'étudiant sera capable de :

- créer plusieurs pages d'un wiki, en équipe,
- créer un diaporama conforme aux usages académiques et de présenter un exposé oral de dix minutes accompagné de ce diaporama.

3) Pré-requis

Il faut avoir suivi l'UEC.3.2 OIM du S3.

4) Contenu de l'UE

Contenu du cours Les séances de cours seront consacrées à la création d'un wiki (préparation du projet et réalisation), ainsi qu'à un rappel des consignes de l'exposé oral accompagné d'un diaporama. Travail personnel : 12 heures Volume horaire : 12 heures TD	1 ECTS
--	---------------

5) Type d'évaluation retenue

L'enseignement est évalué en contrôle continu.

CC1 : création d'un wiki

CC2 : oral de dix minutes accompagné d'un diaporama

Pas de rattrapage

6) Intervenant dans l'UE :

Responsable : Corinne Le Sergent, corinne.lesergent@univ-antilles.fr

Permanence : Bureau M6

7) Bibliographie :

Pas de bibliographie.

UEC 4.3 MTU 3P : Connaissance des milieux et contacts professionnels

1) Liste des Parcours dont l'UE fait partie :

ECTS	Coeff.	Semestre	Statut
2	1	4	UEC

2) **Objectifs** : Rapprocher l'étudiant du milieu professionnel dans lequel il souhaiterait travailler plus tard afin qu'il porte un regard réaliste sur le monde professionnel.

3) **Pré-requis** : Connaître les notions de secteurs d'activités et de métiers, savoir les différencier.

4) Contenu de l'UE :

Intitulé des EC <i>(réduire à une ou deux lignes selon le nombre d'EC)</i>	Préciser : - Programme succinct - Nature des enseignements (CM, TD, TP, travail personnel, ...) - Volume horaire (heure/étudiant)	ECTS
ECC 4.3 MTU 3P Connaissance des milieux et contacts professionnels	Etre capable d'initier et de gérer une rencontre avec un/des professionnel(s). Etre capable de collecter des informations relatives à la pratique professionnelle et d'établir un répertoire des exigences du métier envisagé. Travail personnel : Environ 30 heures : réalisation d'outils de collecte d'informations. Réalisation d'un répertoire pré -professionnel. Recherche de documents, lectures. Volume horaire : 12h TD	2

5) Type d'évaluation retenue : **CONTRÔLE DES CONNAISSANCE**

Contrôle en cours de formation uniquement (CC) : Dossier et travaux à réaliser et à rendre tout au long de la formation, et/ou oral.

N.B. : cet enseignement ne fera pas l'objet d'une épreuve de 2ème session (rattrapage)

6) Qualité des Intervenants dans l'UE :

Marie-Angèle Metge - PRCE Lettres Modernes,

7) Bibliographie :

Arborio Jean-Marie, Fournier Pierre (2010), *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Paris, Armand Colin.

Ketele Jean (de), ROEGIERS Xavier (2009), *Méthodologie du recueil d'informations : fondements des méthodes d'observation, de questionnaire, d'interview et d'étude de documents*, Paris, De Boeck Université.

Martin Olivier, Singly François (Dir) (2012), *L'analyse de données quantitatives*, Paris, Armand Colin.

UEC.4.4 : L'école du spectateur

1) Liste des parcours dont l'UE fait partie:

Études littéraires et art du vivant	ECTS	Semestre	Statut
	2	4	UEC

2) Objectifs :

Ce cours est une plongée au cœur des spectacles. Il s'agit, à travers cet enseignement, de faire prendre conscience à l'étudiant qu'il est acteur de la représentation artistique, participant à une expérience humaine au présent où tous ses sens et son imagination sont sollicités.

La présence des étudiants aux spectacles retenus pour le cours (à la Scène nationale Tropiques-Atrium) est indispensable.

3) Pré-requis :

Aucun

4) Contenu de l'UE :

<p><u>Plan du cours :</u> Ce cours sollicitera la présence des étudiants lors des représentations théâtrales se tenant à la Scène nationale Tropiques-Atrium. Les cours en présentiel seront consacrés à l'analyse des spectacles vus et programmés en début de l'UE.</p> <p><u>Travail personnel :</u> Environ 75 heures : lecture des textes. Recherches documentaires.</p> <p><u>Volume horaire :</u> 12h TD</p>	4 ECTS
--	---------------

5) Type d'évaluation retenue :

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Contrôle continu (CC) : **2 écrits de 1 & 2 heures** sur des questions de cours.

6) Qualité des intervenants dans l'UE :

Responsable : Axel Arthéron, axel.artheron@univ-antilles.fr

Permanence : Bureau M9 (sur rendez-vous, réservé après le cours ou par mail)

7) Bibliographie sélective :

Catherine Bouko, *Théâtre et réception : le spectateur postdramatique*, Berlin, Peter Lang, 2010
Christian Biet, Christophe Triaud, *Qu'est-ce que le théâtre ?* Paris, Gallimard, 2006
Jean-Pierre Ryngaert, *Introduction à l'analyse du théâtre*, Paris, Armand Colin, 2014 (3eme édition)
Patrice Pavis, *Dictionnaire du théâtre*, Paris, Armand Colin, 2006
Patrice Pavis, *L'analyse des spectacles*, Paris, Armand Colin, 2016
Anne Ubersfeld, *Les termes clés de l'analyse du théâtre*, Paris, le Seuil, 1996

Lettres Modernes

LICENCE 3^{ème} ANNÉE

Semestre 5

UEO.9.1 : Le roman 2 : les différentes formes narratives

1) Liste des parcours dont l'UE fait partie:

Enseignements fondamentaux de lettres	ECTS	Semestre	Statut
Majeure	4	5	UEO

2) Objectifs :

Approche des formes de récits romanesques ne portant pas strictement le nom de « romans ».

3) Pré-requis :

Connaissance globale du roman classique et des formes fictionnelles.

4) Contenu de l'UE :

<p><u>Plan du cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Le CM définit les différents types de récits fictionnels qui ne rentrent pas explicitement dans la catégorie « roman », et en composent un autre versant, dont les intentions seront à préciser. Dans cette catégorie ouverte : le « conte » fantastique ou philosophique (Poe, Flaubert, Bataille), le trait (La Bruyère), les mémoires fictives (Yourcenar, Quignard), les (auto-)biographies romancées (Proust, Breton, Rilke, Michon), l'« histoire » (Perec, des Forêts, Macé, Gaudé), le raconter (Riel), la prose poétique (Saint-Exupéry, Borges), le récit en rêve (Bonnefoy)...- Le TD proposera d'expliquer certains de ces textes majeurs, en montrant ce qu'ils ont apporté de nouveau au discours littéraire. <p><u>Travail personnel :</u></p> <p>Environ 75 heures : lecture des textes. Recherches documentaires. Révisions du cours et compléments. Une lecture cursive obligatoire (dans la bibliographie ci-dessous).</p> <p><u>Volume horaire :</u> 18h CM / 10h TD</p>	4 ECTS
--	--------

5) Type d'évaluation retenue :

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Contrôle continu (CC) : **2 écrits de 1 & 2 heures** sur des questions de cours.

N.B. : *cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2ème session (rattrapage)*

6) Qualité des intervenants dans l'UE :

Responsable : Franck Collin, Franck.Collin@univ-antilles.fr

Permanence : Bureau L54 (sur rendez-vous, réservé après le cours ou par mail)

7) Bibliographie sélective :

- La Bruyère, *Les Caractères*
- Flaubert, *Trois contes*
- Proust, *À la recherche du temps perdu, Du côté de chez Swann*, Partie 1 : Combray.
- Rilke, *Les Cahiers de Malte Laurids Brigge*
- Breton, *Nadja*
- Yourcenar, *Mémoires d'Hadrien*
- Pérec, *Les Choses*
- Bonnefoy, *L'Arrière-pays*
- Michon, *Vies minuscules*
- Quignard Pascal, *Tous les matins du monde*

UEO.9.2 : Humanités 4 – Latin ou Grec 3, textes et thématiques littéraires

1) Liste des parcours dont l'UE fait partie:

Langage et culture générale	ECTS	Semestre	Statut
Majeure : métiers de l'Enseignement et/ou de la Recherche	3	5	UEO

2) Objectifs :

Découverte de la pensée et de la littérature latines ou grecques, à travers des textes donnés en langue originale, partiellement traduits, et axés autour d'une thématique littéraire précise.

3) Pré-requis :

Bases correctes en langue latine ou grecque et notions de littérature antique (Humanités 2)

4) Contenu de l'UE :

<p><u>Plan du cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Le CM sera articulé autour du thème de <i>Roma amor, L'amour à Rome</i>, proposé à travers un corpus de textes de difficultés graduelles (en latin : Catulle, Martial, Apulée, Plaute).- Le TD comporte un travail de traduction partielle des textes (lesquels seront en partie traduits) afin de ne pas se limiter à un simple exercice de version, mais bien de comprendre les problématiques posées, les arrière-plans culturels et les enjeux philosophiques (croyances, représentations) ou littéraires (adaptation, contamination, compilation, esthétique) qui s'expriment à travers les mythes. <p><u>Travail personnel :</u></p> <p>Environ 60 heures : révisions des textes, restitution de l'argumentation, entraînement sur les passages non-traduits. Lecture cursive personnelle d'une œuvre indiquée par le professeur. Travail sur dictionnaire ou grammaire.</p> <p><u>Volume horaire :</u></p> <p>10h CM / 8h TD</p>	3 ECTS
---	--------

5) Type d'évaluation retenue :

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Contrôle continu (CC) : **2 écrits de 1 & 2 heures** sur des questions de cours.

N.B. : *cet enseignement ne fera pas l'objet d'une épreuve de 2ème session (rattrapage)*

6) Qualité des intervenants dans l'UE :

Responsable : Franck Collin, Franck.Collin@univ-antilles.fr

Permanence : Bureau L54 (sur rendez-vous, réservé après le cours ou par mail)

7) Bibliographie sélective :

- *Corpus de textes* (à retirer auprès du professeur au premier cours)
- Dictionnaire latin-français ou grec-français.
- Grammaire latine ou grecque.
- Lecture cursive : PLAUTE : *Amphitryon* [Lecture obligatoire]

UEO.10.1. : Analyser et jouer le texte théâtral contemporain :

« **Outrance et Violence chez les dramaturges contemporains** » : Heiner Müller, Claudine Gallea, Jean-Luc Lagarce, Philippe Minyana, Yasmina Reza et Fausto Paravidino.

1) Liste des parcours dont l'UE fait partie :

Etudes littéraires et arts du vivant	ECTS	Semestre	Statut
Mineure	3	5	UE0

2) Objectifs :

Analyse de différents modes de suggestion et de représentation de la violence et de l'outrance dans les écritures dramatiques contemporaines.

3) Pré-requis :

Avoir suivi l'UEO 8.1, « Les dramaturgies contemporaines. »

4) Contenu de l'UE :

<p><u>Plan du cours :</u> « Outrance et Violence chez les dramaturges contemporains » : Heiner Müller, Claudine Gallea, Jean-Luc Lagarce, Philippe Minyana, Yasmina Reza et Fausto Paravidino » Le CM analysera les différentes formes dramaturgiques que revêt la violence chez ces dramaturges. LE TD mettra l'accent sur les différentes possibilités de jeu liées à ces écritures de la violence et de l'outrance : seront interrogés notamment les relations entre les personnages et les rapports de pouvoir ; les non-dits et silence ; la suggestion et l'évocation de la violence.</p> <p><u>Travail personnel :</u> Environ 18h : Lectures et étude des œuvres et lectures complémentaires en lien avec le cours.</p> <p><u>Volume horaire :</u> 10h CM / 8h TD</p>	4 ECTS
---	--------

5) Type d'évaluation retenue :

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Contrôle continu (CC) : **Une épreuve sur le cours (1 heure), une épreuve sur le jeu.**

N.B. : cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2ème session (rattrapage) :

Un écrit de 2 heures sur le cours.

6) Qualité des intervenants dans l'UE :

Responsable : Karine Bénac-Giroux, karine.benac@univ-antilles.fr

Permanence : sur rendez-vous, réservé après le cours ou par mail

7) Bibliographie sélective :

- Abirached Robert, La crise du personnage dans le théâtre moderne, Gallimard, 1994.
- Fix Florence et Toudoire-Surlapierre Frédérique, *La didascalie dans le théâtre du XXe siècle. Regarder l'impossible*, EU, 2007.
- Lehmann Han-Thies, *Le théâtre postdramatique*, L'Arche, 2002.
- Montalbeti Christine, *Le Personnage*, Flammarion, 2003.
- Pavis Patrice, *La mise en scène contemporaine*, Armand Colin, 2010.
- Ringaert Jean-Pierre et Julie Sermon, *Le Personnage théâtral contemporain : décomposition, recomposition*, Editions Théâtrales, 2006.
- *Le théâtre français du XXe siècle*, dir. Robert Abirached, Anthologie de l'avant-scène théâtre, 2011.

UEO.10.2 : Les écritures contemporaines du texte caribéen

1) Liste des parcours dont l'UE fait partie:

Études littéraires et art du vivant	ECTS	Semestre	Statut
Mineure 5	2	5	UEO

2) Objectifs :

Ce cours touchera de poser les premières bornes définitionnelles du drame caribéen contemporain francophone. Autrement dit, il s'agira de se pencher sur les textes dramatiques caribéens publiés à compter de l'année 2000 afin de dégager les traits spécifiques - en termes de dramaturgie, poétique théâtrale, écriture dramatique, structure externe – de ce que nous nommons « le drame caribéen contemporain francophone ».

3) Pré-requis :

Aucun

4) Contenu de l'UE :

<p><u>Plan du cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Le CM est un cours méthodique sur les grandes problématiques esthétiques de ce drame contemporain- Le TD s'attachera à explorer les textes d'un corpus d'auteurs contemporain (Gaëlle Octavia, Bernard Lagier, Alfred Alexandre, Pascale Anin, Maryse Condé, Gerty Dambury, Frantz Saccab, Jean Durosier DesrivièreS, Guy Régis Junior, Faubert Bolivar) <p><u>Travail personnel :</u> Environ 75 heures : lecture des textes. Recherches documentaires. Révisions du cours et compléments..</p> <p><u>Volume horaire :</u> 10h CM / 8h TD</p>	4 ECTS
--	--------

5) Type d'évaluation retenue :

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Contrôle continu (CC) : **2 écrits de 1 & 2 heures** sur des questions de cours.

N.B. : cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2ème session (rattrapage)

6) Qualité des intervenants dans l'UE :

Responsable : Axel Arthéron, axel.artheron@univ-antilles.fr

Permanence : Bureau M9 (sur rendez-vous, réservé après le cours ou par mail)

7) Bibliographie sélective :

Anne Douaire, *Contrechamps tragiques*, Paris, PUPS, 2002

Colette Maximin, *Littératures caribéennes comparées*, Point-à-Pitre/Paris, Jasor/Karthala, 1996

Alvina Ruprecht, *Les théâtres francophones et créolophones de la Caraïbe*, Paris, L'Harmattan, 2003

Sylvie Chalaye, Stéphanie Bérard, *Émergences caraïbes : une création théâtrale archipélique*, Paris, L'Harmattan, 2010

Anne Ubersfeld, *Les termes clés de l'analyse du théâtre*, Paris, le Seuil, 1996

Christian Biet, Christophe Triau, *Qu'est-ce que le théâtre ?* Paris, Gallimard, 2006

Jean-Pierre Ryngaert, *Introduction à l'analyse du théâtre*, Paris, Armand Colin, 2014 (3ème édition)

Patrice Pavis, *Dictionnaire du théâtre*, Paris, Armand Colin, 2006

UEO 10.3 : Littérature comparée de la Caraïbe et des Amériques

1) Liste des Parcours dont l'UE fait partie:

Nom du parcours :	ECTS	Coeff.	Semestre	Statut
<i>Littératures française, francophone et comparée : parcours Métiers de l'enseignement, de la recherche et arts vivants de la Caraïbe</i>	2	3	5	UEO UE obligatoire ou d'ossature

2) Objectifs :

Il s'agit d'un enseignement portant sur un corpus d'auteurs des XXe et XXIème siècles, visant à faire acquérir aux étudiants des connaissances et techniques d'analyse permettant d'apprécier les œuvres dans l'espace américano caraïbe.

3) Pré-requis :

4) Contenu de l'UE :

Intitulé des EC (Réduire à une ou deux lignes selon le nombre d'EC)	Préciser : - Programme succinct - Nature des enseignements (CM, TD, TP, travail personnel) - Volume horaire (heure/étudiant)	ECTS
UEO 10.3 : Littérature comparée de la Caraïbe et des Amériques	<p>Programme :</p> <p>L'influence de l'oralité dans le texte littéraire caribéen. Symbolique de l'arbre et de la strate végétale dans la littérature américano caraïbe.</p> <p>Alternance de cours magistraux et de travaux dirigés permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'approfondir les techniques de base de l'exposé oral, de l'analyse de texte, de la rédaction et de la composition. - d'appliquer aux exercices d'usage (dissertation, commentaires composés...) la connaissance d'auteurs et de courants littéraires et caribéens contemporains. <p>Volume horaire : 12H CM / 12H TD Travail étudiant : 84 h</p>	2

5) Type d'évaluation retenue :

Etudes littéraires ; Exposés individuels ou par groupes ; Dissertation ; Commentaire composé ; Dossiers thématiques.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

CC : Contrôle continu écrit et oral - Ecrit : 4 heures

N.B : Cet enseignement ne fera pas l'objet d'une épreuve de 2^{ème} session (pas de rattrapage).

6) Qualité des Intervenants dans l'UE :

Responsable : Jean-Georges Chali. – **Contact e-mail** : chali.jean-georges@orange.fr

Permanence : L'enseignant recevra les étudiants à l'issue des cours selon sa disponibilité.

7) Bibliographie

Orville Xavier, *Délice et le Fromager*
 Baghio O, Jean-Louis, *Le flamboyant à Fleurs bleues*
 Placoloy Vincent, *Une journée torride*
 Carpentier Alejo, *El reino de este mundo*
 Garcia Marquez Gabriel, *Cien anos de soledad*

UEP.9.1. Humanités 5 – Ancien français 2 : langue et genres littéraires

1) Liste des parcours dont l'UE fait partie:

Langue et culture générale	ECTS	Semestre	Statut
Majeure : métiers de l'Enseignement et/ou de la Recherche	2	5	UEP

2) Objectifs :

Approfondir la pratique de l'ancien français (conjugaison, lexicologie) et se familiariser à une œuvre majeure, selon les objectifs des concours (Capes, Agrégation).

3) Pré-requis :

Bases correctes sur la période médiévale et en ancien français (Humanités 2)

4) Contenu de l'UE :

<p><u>Plan du cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Le CM s'appuie sur une œuvre de référence du XII^e s., <i>Les Lais</i> de Marie de France (lecture cursive obligatoire). Le cours vise autant une connaissance de la langue qu'une étude littéraire.- Le TD progresse à travers des extraits choisis de l'œuvre et propose, à partir d'eux, des exercices formateurs de traduction, de morphologie verbale (conditionnel, subjonctif), de phonétique, de syntaxe (valeurs des temps) et de lexicologie (fabrication de fiches diachroniques de vocabulaire). <p><u>Travail personnel demandé à l'étudiant :</u></p> <p>Environ 75 heures : connaissance du cours (phonétique, morpho-syntaxe) et des extraits choisis (relectures). Exercices d'entraînement, fiches lexicologiques.</p> <p><u>Volume horaire :</u> 12h CM / 12h TD</p>	2 ECTS
---	--------

5) Type d'évaluation retenue :

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Contrôle continu (CC) : **2 écrits de 1 & 2 heures** sur des questions de cours.

N.B. : cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2^{ème} session (rattrapage)

6) Qualité des intervenants dans l'UE :

Responsable : Franck Collin, Franck.Collin@univ-antilles.fr

Permanence : Bureau L54 (sur rendez-vous, réservé après le cours ou par mail)

7) Bibliographie sélective :

- MARIE DE FRANCE : *Lais*, de préférence éd. bilingue, Poche Lettres Gothiques ou Garnier-Flammarion.

- LABORDERIE Noëlle : *Précis de Phonétique historique*, éd. A. Colin, Paris, 2005

- BERTRAND O. & MENEGALDO S., *Vocabulaire d'ancien français*, éd. A. Colin, 2006

- ZINK Michel, *Littérature française du Moyen-âge*, éd. PUF Quadrige, Paris, 2004

UEP 9.2. : Poésie française et francophone : langue et esthétiques

1) Liste des Parcours dont l'UE fait partie:

Nom du parcours :	ECTS	Semestre	Statut
<i>Littératures française, francophone et comparée : parcours Métiers de l'enseignement, de la recherche et arts vivants de la Caraïbe</i>	3	5	UEP UE de parcours professionnalisante

2) Objectifs :

Il s'agit d'un enseignement portant sur un corpus d'auteurs des XX^e et XXI^e siècles, visant à faire acquérir aux étudiants des connaissances et techniques d'analyse permettant d'apprécier les œuvres dans leur dimension esthétique.

Une partie du cours pourra être plus particulièrement centrée sur la problématique du thème insulaire (archipélique).

3) Pré-requis :

4) Contenu de l'UE :

Intitulé des EC (réduire à une ou deux lignes selon le nombre d'EC)	Préciser : - Programme succinct - Nature des enseignements (CM,TD,TP, travail personnel, ..) - Volume horaire (heure/étudiant)	ECTS
UEP 9.2 : Poésie française et francophone : langue et esthétiques	Alternance de cours magistraux et d'exercices concrets permettant: - d'approfondir les techniques de base de l'exposé oral, de l'analyse de texte, de la rédaction et de la composition. - d'appliquer aux exercices d'usage (dissertation, commentaires composés...) la connaissance d'auteurs et de courants poétiques français et caribéens contemporains. Volume horaire : 12H CM / 12H TD Travail étudiant : 84 h	3

5) Type d'évaluation retenue :

Evaluation : modalités

- Etudes littéraires, Exposés individuels ou par groupes, Dissertation, Commentaire composé.
- Une évaluation-test à la fin des séances.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

CC: Contrôle continu écrit et oral Ecrit : 2 heures

N.B : Cet enseignement ne fera pas l'objet d'une épreuve de 2^{ème} session (pas de rattrapage).

6) Qualité des Intervenants dans l'UE :

ATER, Mme Charles-Charlery

Responsable : Chantal MAIGNAN MCF

Contact e-mail : chantal.maignan@orange.fr

Permanence : L'enseignante recevra les étudiants sur rendez-vous

7) Bibliographie

ADAM J.-M., *Pour lire le poème*, Bruxelles-Gembloux, De Boeck-Duculot, 1989.

CESAIRE, Aimé, MENIL, René, *Tropiques 1941-1945*, Paris Ed. Jean-Michel Place, 1978.

CHAMOISEAU, Patrick, *Ecrire en pays dominé*, Paris, Folio n° 3677, Gallimard, 2002.

FARDIN, Liliane, *12 poètes antillais contemporains*, Bécherel, Coll. « Le Monde atlantique », Les Persides, 2008.

FARDIN, Liliane., « Volcan, espérance ou épouvante ? Mythe et réalité » in *Aimé Césaire, œuvre et héritage*, Paris, Ed. Jean-Michel Place, 2017.

MENIL, René, *Pour l'émancipation et l'identité du peuple martiniquais*, Paris, L'Harmattan, 2008.

SEGALEN, V., *Essai sur l'exotisme : une esthétique du Divers*, Paris, LGF (Biblio Essais), 1986.

UEP.10 : Approfondissement des épreuves des concours de l'enseignement : dissertation et/ou explication de textes.

1) Liste des parcours dont l'UE fait partie:

Techniques d'expression	ECTS	Semestre	Statut
	3	5	UEP

2) Objectifs :

Maîtrise de la technique des épreuves des concours de l'enseignement.

3) Pré-requis :

Connaissance de ces techniques déjà pré-acquise en L1 et L2.

4) Contenu de l'UE :

<p><u>Plan du cours :</u> CM Le cours présentera les outils stylistiques, linguistiques, syntaxiques, grammaticaux, indispensables à l'analyse des textes littéraires et à la construction de problématiques. TD Entraînement à l'explication de textes et/ou à la dissertation en appliquant les outils d'analyse textuelle propres à chaque genre (roman, poésie essentiellement).</p> <p><u>Travail personnel :</u> Environ 18h : préparation des explications de textes/dissertations et lectures complémentaires.</p> <p><u>Volume horaire :</u> 12h CM / 12h TD</p>	4 ECTS
--	--------

5) Type d'évaluation retenue :

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Contrôle continu (CC) : **1 oral de 20 mn et 1 écrit de 2h.**

N.B. : cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2ème session (rattrapage)

Un écrit de 2 heures.

6) Qualité des intervenants dans l'UE :

Responsable : Karine Bénac-Giroux, karine.benac@univ-antilles.fr

Permanence : sur rendez-vous, réservé après le cours ou par mail

7) Bibliographie sélective :

- Gardes-Tamine Joëlle, *La Stylistique*, A. Colin, 2001.
- Maingueneau Dominique, *L'Énonciation en linguistique française*, Hachette supérieur, 2007.

UEC.5.2 : OIM

1) Présentation de l'UE

ECTS	Semestre	Statut
1	5	UEC

2) Objectifs

Ce cours vise à améliorer les pratiques des étudiants en matière de recherches documentaires en ligne. Il s'agira de renforcer la familiarité des étudiants avec les ressources documentaires disponibles dans le domaine des études littéraires. Une partie du cours sera consacrée à l'utilisation des normes du formatage bibliographique, ainsi qu'à une révision des conventions académiques de formatage qui s'appliquent à un document texte et à un diaporama.

À la fin du cours, l'étudiant sera capable :

- de diversifier ses sources d'informations,
- de présenter sur un document texte (Word ou LibreOffice) une médiagraphie composée de ressources pertinentes,
- de créer un diaporama conforme aux usages académiques et de présenter un exposé de dix minutes accompagné de cette présentation

3) Pré-requis

Ce cours s'appuie sur les enseignements d'OIM de L2.

4) Contenu de l'UE

Contenu du cours Les séances de cours seront consacrées à la découverte des ressources électroniques disponibles sur l'internet, en particulier celles qui sont offertes par la BU. De nombreux exercices de recherche de ressources et de formatage seront proposés. Travail personnel : 12 heures Volume horaire : 12 heures TD	1 ECTS
---	-----------

5) Type d'évaluation retenue

L'enseignement est évalué en contrôle continu.

CC1 : oral de dix minutes accompagné d'un diaporama

CC2 : médiagraphie

Pas de rattrapage

6) Intervenant dans l'UE :

Responsable : Corinne Le Sergent, corinne.lesergent@univ-antilles.fr

Permanence : Bureau M6

7) Bibliographie :

Pas de bibliographie.

UEC 5.3 MTU 3P : Connaissance des milieux et contacts professionnels

1) Liste des Parcours dont l'UE fait partie :

ECTS	Coeff.	Semestre	Statut
1	1	5	UEC

2) **Objectifs** : Amener l'étudiant à établir son profil de compétences et à confirmer son choix d'orientation professionnelle.

3) **Pré-requis** : Connaître les notions de secteurs d'activités et de métiers, savoir les différencier.

4) Contenu de l'UE :

Intitulé des EC (réduire à une ou deux lignes selon le nombre d'EC)	Préciser : - Programme succinct - Nature des enseignements (CM, TD, TP, travail personnel, ...) - Volume horaire (heure/étudiant)	ECTS
ECC 5.3 MTU 3P Connaissance des milieux et contacts professionnels	Etre capable, à partir de données collectées auprès de professionnels exerçant dans des domaines d'activités différents (public et privé), d'identifier et de caractériser les savoirs et les savoir-faire attendus. Et également, de différencier des notions telles aptitudes et qualités requises. Savoir établir un profil de compétences. Travail personnel : Environ 30 heures : réalisation d'outils de collecte d'informations. Réalisation d'interviews auprès de professionnels. Recherche de documents, lectures. Volume horaire : 12h TD	1

5) Type d'évaluation retenue : **CONTRÔLE DES CONNAISSANCE**

Contrôle en cours de formation uniquement (CC) : Dossier et travaux à réaliser et à rendre tout au long de la formation, et/ou oral.

N.B. : cet enseignement ne fera pas l'objet d'une épreuve de 2ème session (rattrapage)

6) Qualité des Intervenants dans l'UE :

Marie-Angèle Metge - PRCE- Lettres Modernes,

7) Bibliographie :

Altet M (2001), L'analyse de pratiques : une démarche de formation professionnalisante, *Recherche et formation*, 35, pp5-8.

Dubar Claude (1991), *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin.

Ketele Jean (de), ROEGIERS Xavier (2009), *Méthodologie du recueil d'informations : fondements des méthodes d'observation, de questionnaire, d'interview et d'étude de documents*, Paris, De Boeck Université.

Semestre 6

UEO.11.1 : L'essai : rhétorique et texte argumentatif

1. Liste des Parcours dont l'UE fait partie :

Nom du parcours	ECTS	Coeff.	Semestre	Statut
<i>Littératures française, francophone et comparée : parcours Métiers de l'enseignement, de la recherche et arts vivants de la Caraïbe</i>	3	2	6	UEO obligatoire

2. Prérequis : Maîtrise de la dissertation et de l'étude de texte.

3. Objectifs :

Comprendre la singularité de l'essai et en maîtriser la technique.

4. Contenu de l'UE :

Intitulé des EC		ECTS
UEO.11.1 : <i>L'Essai :</i> <i>rhétorique et texte argumentatif</i>	<p>Comprendre qu'en littérature, un essai est une œuvre de réflexion portant sur les sujets les plus divers et exposée de manière personnelle, voire subjective par l'auteur.</p> <p><u>Polémique</u> ou <u>partisan</u>, ce texte littéraire se prête bien à la <u>réflexion philosophique</u>, mais aussi à d'autres domaines : <u>essais historiques</u>, <u>essais scientifiques</u>, <u>essais politiques</u>.</p> <p style="text-align: center;">- CM = 18 heures / TD = 10 heures</p>	3

5. Modalités pédagogiques retenues pour l'UE : Enseignement en présentiel

6. Type d'évaluation retenue : Contrôle continu

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

CC: Contrôle continu écrit : Essai de 2 heures

N.B.: Cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2^{ème} session (rattrapage).

7. Qualité des Intervenants dans l'UE :

Responsable : Chantal MAIGNAN MCF

Contact e-mail : chantal.maignan@orange.fr

Permanence : L'enseignante recevra les étudiants sur rendez-vous

8. Bibliographie :

Pierre Glaudes, Jean-François Louette : *L'essai*

Pierre Glaudes : *L'essai : métamorphose d'un genre*. PU du Mirail, Toulouse, 2002

UEO. 11.2 : Stylistique du français

1) Liste des Parcours dont l'UE fait partie:

Nom du parcours :	ECTS	Coeff.	Semestre	Statut
<i>Littératures française, francophone et comparée : parcours Métiers de l'enseignement, de la recherche et arts vivants de la Caraïbe</i>	2	2	6	UEO UE obligatoire ou d'ossature

2) Objectifs :

Ce module vise à former des étudiants versés dans la maîtrise de connaissances stylistiques utiles à l'analyse de textes littéraires, en vue de la préparation de concours ou du Master.

3) Pré-requis :

4) Contenu de l'UE :

Intitulé des EC (réduire à une ou deux lignes selon le nombre d'EC)	Préciser : - Programme succinct - Nature des enseignements (CM,TD,TP, travail personnel, ..) - Volume horaire (heure/étudiant)	ECTS
UEO.11.2 : La Stylistique du français	Commentaires stylistiques de textes littéraires du XVI ^e au XX ^e siècle. Volume horaire : 10 H CM / 8 H TD - Travail étudiant : 78 h	2

5) Type d'évaluation retenue

Evaluation : calendrier : Les évaluations se dérouleront approximativement vers la 6^e semaine de cours et à la fin des séances.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu

Écrit (Durée : 2 heures)

Commentaire stylistique

N.B. : Cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2^{ème} session (rattrapage).

6) Qualité des Intervenants dans l'UE :

Responsable : Corinne Le Sergent, corinne.lesergent@univ-antilles.fr

Permanence : Bureau M6

7) Bibliographie :

- CHARAUDEAU Patrick, *Langage et discours, éléments de sémio- linguistique (théorie et pratique)*, Hachette Université, 1983.
- COGARD Karl, *Introduction à la stylistique*, Paris, Champs Université Flammarion, 2001.
- CRESSOT M., JAMES L., *Le style et ses techniques*, Paris, PUF, rééd.1987.
- DE BOISSIEU J-L, GARAGNON A.M., *Commentaires stylistiques*, Paris, SEDES, 1987.
- FROMILHAGUE C., SANCIER A., *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Bordas, 1991.
- MAZALEYRAT J., *Éléments de métrique française*, Paris, Colin, Collection U2, 1974.
- MOLINIE G., *Éléments de stylistique française*, Paris, PUF, 1986.
- PATILLON M., *Précis d'analyse littéraire*, volume 1, Paris, Nathan- Université, 1983.
- PERRIN-NAFFAKH A-M., *Stylistique, Pratique du commentaire*, Paris PUF, 1989.

UEO. 11.3 : Littérature générale et comparée et esthétique

1) Liste des Parcours dont l'UE fait partie:

Nom du parcours :	ECTS	Coeff.	Semestre	Statut
<i>Littératures française, francophone et comparée : parcours Métiers de l'enseignement, de la recherche et arts vivants de la Caraïbe</i>	2	2	6	UEO UE obligatoire ou d'ossature

2) Objectifs :

Ce module vise à donner aux étudiants les outils nécessaires pour comprendre l'évolution du discours littéraire dans le monde américano-caraïbe, ses transformations et son évolution.

3) Pré-requis :

4) Contenu de l'UE :

Intitulé des EC (réduire à une ou deux lignes selon le nombre d'EC)	Préciser : - Programme succinct - Nature des enseignements (CM,TD,TP, travail personnel, ..) - Volume horaire (heure/étudiant)	ECTS
UEO. 11.3 <i>Littérature générale et comparée et esthétique</i>	Histoire et évolution du discours littéraire dans l'espace américano-caraïbe (approche diachronique) La question de l'anthropophagie littéraire Volume horaire : 12 H CM / 12 H TD - Travail étudiant : 78 h	2

5) Type d'évaluation retenue

Evaluation : calendrier :

- Dissertation
- Commentaire composé
- Devoir maison
- Dossier
- Exposés communs ou individuels

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu

Ecrit (Durée : 4 heures)

Dissertation ou commentaire composé

N.B : Cet enseignement ne fera pas l'objet d'une épreuve de 2^{ème} session (rattrapage).

6) Qualité des Intervenants dans l'UE :

Responsable : Jean-Georges Chali

Contact e-mail : chali.jean-georges@orange.fr

Permanence : L'enseignant recevra les étudiants à l'issue de ses cours selon sa disponibilité et sur rendez-vous.

7) Bibliographie :

- Mario de Andrade, *Macounaïma*
- Chamoiseau Patrick, *L'esclave vieil homme et le molosse*
- Pulvar Audrey, *L'enfant-bois*
- Carpentier Alejo, *Discours baroque*
- Borgès George-Luis, *Fictions*

NB : Une bibliographie plus exhaustive sera fournie aux étudiants au début des cours.

UEO.12.1 : Méthodologie de la critique littéraire du texte écrit et oral

1) Présentation de l'UE

ECTS	Semestre	Statut
2	S6	UEO

2) Objectifs

Les étudiants étudieront dans ce cours différentes méthodes critiques qui ont été appliquées aux textes littéraires, écrit et oral, à travers l'histoire. L'accent sera mis sur les méthodes les plus récentes.

3) Pré-requis

La connaissance et la lecture d'œuvres des littératures française et francophones faciliteront le travail de l'étudiant.

4) Contenu de l'UE

Contenu du cours Le cours se fondera sur la lecture d'une anthologie de textes critiques et conduira à une réflexion sur les questions que soulève toute activité critique des textes littéraires. Travail personnel : 30 heures environ Volume horaire : 10 heures CM / 8 heures TD	2 ECTS
--	--------

5) Type d'évaluation retenue

Cet enseignement est évalué en contrôle continu

CC1 : évaluation au cours du semestre

CC2 : écrit de deux heures

N.B : *Cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2^{ème} session (rattrapage).*

6) Intervenant dans l'UE :

Responsable : Corinne Le Sergent, corinne.lesergent@univ-antilles.fr

Permanence : Bureau M6

7) Bibliographie :

Compagnon, Antoine. *Le démon de la théorie*. Paris : Seuil, 1998.

Culler, Jonathan. *Théorie littéraire*. Saint-Denis : Presses universitaires de Vincennes, 2016.

UEO. 12.2 : Contes et intertextualité (Europe/Caraïbe)

1) Liste des Parcours dont l'UE fait partie:

Nom du parcours :	ECTS	Coeff.	Semestre	Statut
<i>Littératures française, francophone et comparée : parcours Métiers de l'enseignement, de la recherche et arts vivants de la Caraïbe</i>	2	2	6	UEO UE obligatoire ou d'ossature

2) Objectifs :

Ce module vise à aborder la question de l'oralité et de ses apports dans la littérature européenne et des Amériques. On abordera les questions d'intertextualité et de réécriture.

3) Pré-requis :

4) Contenu de l'UE :

Intitulé des EC (réduire à une ou deux lignes selon le nombre d'EC)	Préciser : - Programme succinct - Nature des enseignements (CM, TD, TP, travail personnel...) - Volume horaire (heure/étudiant)	ECTS
UEO. 11.3 Littérature générale et comparée et esthétique	<ul style="list-style-type: none">- La morphologie du conte et du conte caribéen- Les contes européens- Les contes créoles- La place de l'élocution dans le conte- La question de l'oral et de l'écrit- La dimension théâtrale dans le conte- Les exigences d'un discours poétique- L'art de conter et d'occuper l'espace scénique Volume horaire : 12 H CM / 12 H TD - Travail étudiant : 78 h	2

5) Type d'évaluation retenue

Evaluation : calendrier :

- Dissertation, Commentaire composé, Devoir maison, Dossier, Ecriture d'invention, Ateliers-Performances (fin de semestre), Exposés communs ou individuels

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu

Ecrit (Durée : 4 heures)

Dissertation ou commentaire composé

N.B : Cet enseignement ne fera pas l'objet d'une épreuve de 2^{ème} session (rattrapage).

6) Qualité des Intervenants dans l'UE :

Responsable : Jean-Georges Chali

Contact e-mail : chali.jean-georges@orange.fr

Permanence : L'enseignant recevra les étudiants à l'issue de ses cours selon sa disponibilité.

7) Bibliographie :

- Cabrera Lydia, *Pourquoi ?* (Contes Cubains)
- Césaire Ina, *L'enfant des passages*
- Césaire Ina, *Contes de vie et de mort aux Antilles*
- Orville Xavier, *L'homme aux sept noms et des poussières*
- Raponda-Walker André, *Contes Gabonais*
- Schwarz-Bart Simone, *Ti Jean L'horizon*
- Térèz Léotin, *Yo, an tan lalin... Du temps où la lune...*
- Maupassant Guy, *Contes choisis*
- Prop Vladimir, *Morphologie du conte*
- Chali Jean-Georges et Dominique Berthet, *Le rapport à l'œuvre*
- Chali Jean-Georges, *Les contes créoles dans la zone caraïbe*

UEO.12.3 : Art théâtral et intertextualité dans l'espace caribéen

1. Liste des Parcours dont l'UE fait partie :

Nom du parcours	ECTS	Coeff.	Semestre	Statut
<i>Littératures française, francophone et comparée : parcours Métiers de l'enseignement, de la recherche et arts vivants de la Caraïbe</i>	2	2	Semestre 6	UEO obligatoire

2. Prérequis : Connaissance de l'Art théâtral et de ses règles.

3. Objectifs :

Comprendre ce qu'est l'Art théâtral et comment il se métamorphose en espace insulaire, retravaillé par une culture de l'oralité qui impose son propre fonctionnement en y intégrant des paramètres significatifs : histoire, sociologie, appropriation de l'espace, mysticisme païen et symbolisme merveilleux...

4. Contenu de l'UE :

Intitulé des EC		ECTS
UEO.12.3 : Art théâtral et intertextualité dans l'espace caribéen	A partir du texte Une tempête de Césaire, montrer comment La tempête de Shakespeare est retravaillée dans un jeu d'intertextualités qui enrichit les deux textes. - CM = 18 heures / TD = 10 heures	2

5. Modalités pédagogiques retenues pour l'UE : Enseignement en présentiel

6. Type d'évaluation retenue : Contrôle continu

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

CC: Contrôle continu écrit : Essai de 2 heures

N.B. : Cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2^{ème} session (rattrapage).

7. Qualité des Intervenants dans l'UE :

Responsable : Chantal Maignan, MCF

Contact e-mail : chantal.maignan@orange.fr

Permanence : L'enseignante recevra les étudiants sur rendez-vous

8. Bibliographie :

R. BONNEAU, «Comparaison entre *La Tempête* de William Shakespeare et *Une Tempête* d'Aimé Césaire», *Annales de l'Université d'Abidjan*, Presses de l'Université d'Abidjan, 1971, série Lettres, tome 4.

UEP.11 : Les écritures féminines contemporaines dans les Amériques

1. Liste des Parcours dont l'UE fait partie :

Nom du parcours	ECTS	Coeff.	Semestre	Statut
<i>Littératures française, francophone et comparée : parcours Métiers de l'enseignement, de la recherche et arts vivants de la Caraïbe</i>	4	2	Semestre 6	UEP d'ossature

2. Prérequis : Panorama socio-historique et littéraire des Antilles

3. Objectifs :

- Découvrir la production littéraire des femmes dans les divers pays d'Amérique.
- Analyser les thèmes majeurs retenus par ces auteurs et la singularité de leurs écritures.

4. Contenu de l'UE :

Intitulé des EC		ECTS
UEP.11 : Les écritures féminines contemporaines dans les Amériques	Corpus : 3 romans obligatoires et 1 roman au choix pour composer une première approche d'un travail de recherche et de synthèse Isabel Allende : <i>La maison aux esprits</i> , Le livre de poche. Patricia Melo : <i>Enfer</i> , Actes Sud Carla Guenfenbein : <i>Le reste est silence</i> , Actes Sud - CM = 12 heures / TD = 12 heures	4

5. Modalités pédagogiques retenues pour l'UE : Enseignement en présentiel

6. Type d'évaluation retenue : Contrôle continu

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

CC: Contrôle continu écrit : Essai de 2 heures

N.B : Cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2^{ème} session (rattrapage).

7. Qualité des Intervenants dans l'UE :

Responsable : Chantal Maignan, MCF

Contact e-mail : chantal.maignan@orange.fr

Permanence : L'enseignante recevra les étudiants sur rendez-vous

8. Bibliographie :

Dante Barrientos-Tecun : *Écritures dans les Amériques au féminin : un regard transnational*, PU de Provence.

UEP.12.1 : Entraînement à la dissertation générale et/ou note de synthèse

1) Liste des parcours dont l'UE fait partie:

Enseignements fondamentaux de lettres	ECTS	Semestre	Statut
Techniques d'expression	5	6	UEP

2) Objectifs :

Ce cours vise à revoir et consolider la méthodologie de la dissertation littéraire.

3) Pré-requis :

Apprentissage des principales étapes de la méthode de dissertation (analyse du sujet, plan, ...)

4) Contenu de l'UE :

Contenu du cours	5 ECTS
Le cours reviendra sur les étapes de la méthodologie et proposera un entraînement à chacune d'elle tenant compte de la diversité des sujets, afin de préparer au mieux au Capes de Lettres. Travail personnel : 50 heures environ Volume horaire : 12 heures CM / 12 heures TD	

5) Type d'évaluation retenue :

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Contrôle continu (CC) : **un écrit de 2 heures (30%) et un écrit de 4 heures (70%).**

N.B. : cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2ème session (rattrapage)

6) Qualité des intervenants dans l'UE :

Responsable : Frédéric Fantasia, Bureau L 54

7) Bibliographie sélective :

Françoise Adam, *Réussir la dissertation littéraire - analyser un sujet et construire un plan*, Paris, Armand Colin, 2005.

Jacques Deguy, Christian Leroy, Paul Renard... [et al.], *Dissertations littéraires générales*, Paris, A. Colin, 2005.

Suzanne Joncheray, *La dissertation française au CAPES*, Paris, les Ed. D'Organisation, 1996.

Sophie Le Menaheze-Lefay, *La dissertation CAPES et agrégation*, Paris, Editions du Temps, 1999.

UEP.12.2. : Humanité 6 – Latin ou Grec 4 : Langues et écritures génériques

1) Liste des parcours dont l'UE fait partie:

Enseignements fondamentaux de lettres	ECTS	Semestre	Statut
Techniques d'expression	2	6	UEP

2) Objectifs :

Ce cours vise à présenter et caractériser les principaux genres littéraires apparus durant l'antiquité.

3) Pré-requis :

Connaissance générale de la civilisation gréco-latine.

4) Contenu de l'UE :

Contenu du cours	5 ECTS
Le cours passera en revue les principaux genres littéraires (épopée, tragédie, comédie, poésie lyrique, roman, ...) et étudiera leur évolution. Travail personnel : 50 heures environ Volume horaire : 12 heures CM / 12 heures TD 5 ECTS	

5) Type d'évaluation retenue :

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Contrôle continu (CC) : **deux écrits de 2 heures** (50% chacun)

N.B. : *cet enseignement fera l'objet d'une épreuve de 2ème session (rattrapage)*

6) Qualité des intervenants dans l'UE :

Responsable : Frédéric Fantasia Bureau L 54

7) Bibliographie sélective :

Suzanne Saïd, Monique Trédé et Alain Le Boulluec, *Histoire de la littérature grecque*, Paris, PUF, 2010.

UEP 12.3 Stage et préparation au stage

1) Liste des Parcours dont l'UE fait partie :

ECTS	Coeff.	Semestre	Statut
2	1	6	UEC

2) **Objectifs** : Immersion de l'étudiant dans le monde professionnel par le biais du stage qui fera l'objet au préalable d'une préparation. Le rapport de stage, susceptible d'être soutenu à l'oral, devra répondre à diverses exigences de contenu, de mise en forme et de délais.

3) **Pré-requis** : Connaître les notions de secteurs d'activités et de métiers, savoir les différencier.

4) Contenu de l'UE :

Intitulé des EC (réduire à une ou deux lignes selon le nombre d'EC)	Préciser : - Programme succinct - Nature des enseignements (CM, TD, TP, travail personnel, ...) - Volume horaire (heure/étudiant)	ECTS
ECP12.3 Stage et préparation au stage	L'étudiant devra être capable, de s'intégrer dans le monde professionnel, d'y d'appliquer les règles de fonctionnement, de participer aux activités qui lui seront confiées de manière à répondre aux missions de la structure professionnelle. L'étudiant devra être capable de rédiger un rapport de stage qui rende compte de sa bonne connaissance de l'institution/de l'entreprise, des activités et des résultats de ses expériences personnelles et professionnelles. <u>Travail personnel</u> : Environ 30 heures : recherches documentaires, lectures, préparation d'exposés. Volume horaire : 24h TD	2

5) Type d'évaluation retenue : **CONTRÔLE DES CONNAISSANCE**

Contrôle en cours de formation uniquement (CC) : un écrit de 2h, travaux à réaliser et à rendre tout au long de la formation et/ou oral.

N.B. : cet enseignement ne fera pas l'objet d'une épreuve orale à la 2ème session (rattrapage)

6) Qualité des Intervenants dans l'UE :

Marie-Angèle Metge, PRCE de Lettres Modernes

7) Bibliographie :

Boutillier S, Uzinidis D (2015). *Mémoire et rapport de stage : méthodologie et conseils, exemples de plans*. Paris, Studyrama.

Briant V, Glaymann D (2013). *Le stage formation ou exploitation*. Rennes, PUR.

Denoux S (2014). Apprendre en stage : situation de travail, interactions et participation. *Education et socialisation*, [n° 35].

UEP 12.4 Problématiques : exposé-discussion

1) Liste des Parcours dont l'UE fait partie :

ECTS	Coeff.	Semestre	Statut
2	1	6	UEC

2) **Objectifs** : Connaître et comprendre les enjeux et les attentes du milieu professionnel. Analyse de pratiques professionnelles sous la forme d'exposé-discussion.

3) **Pré-requis** : Connaître les notions de secteurs d'activités et de métiers, savoir les différencier.

4) Contenu de l'UE :

Intitulé des EC (réduire à une ou deux lignes selon le nombre d'EC)	Préciser : - Programme succinct - Nature des enseignements (CM, TD, TP, travail personnel, ...) - Volume horaire (heure/étudiant)	ECTS
ECP12.4 Problématiques : exposé – discussion	L'étudiant devra être capable, à partir de situations vécues ou d'études de cas, d'exposer et d'analyser et d'argumenter la pratique professionnelle (référentiel métier, droits et devoirs du professionnel,...). Sensibiliser l'étudiant aux notions du droit du travail (éthique, devoirs et obligations professionnelles) et au principe de mobilité. Travail personnel : Environ 30 heures : recherches documentaires, lectures, préparation d'exposés. Volume horaire : 24h TD	2

5) Type d'évaluation retenue : **CONTRÔLE DES CONNAISSANCE**

Contrôle en cours de formation uniquement (CC) : un écrit de 2h, travaux à réaliser et à rendre tout au long de la formation et/ou oral.

N.B. : cet enseignement ne fera pas l'objet d'une épreuve orale à la 2ème session (rattrapage)

6) Qualité des Intervenants dans l'UE :

Marie-Angèle Metge, PRCE de Lettres Modernes

7) Bibliographie :

Altet M (2001), L'analyse de pratiques : une démarche de formation professionnalisante, *Recherche et formation*, 35, pp5-8.

Bourgeois E, DURANT M (2012). *Apprendre au travail*. Paris, PUF.

MEN (2010), *Ethique et déontologie*, Paris, MEN.

Prairat Eirick. (2001), *Sanction et socialisation. Idées, résultats et problèmes*. Paris, PUF.

9. Principaux services de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines :

Accueil :

Un « cahier de liaison » (Etudiants/Administration) est à votre disposition. Vous pouvez y inscrire vos demandes, signaler les problèmes, demander des rendez-vous, etc.

Pour tout renseignement : n'hésitez pas à consulter le site de l'UA.

Secrétariat de département :

Mme Josseline Malle : Tél. : 05 96 72 74 85 ; du lundi au vendredi : de 8h à 12h30 et de 14h à 15h30.

- vous informe de façon précise sur votre inscription (administrative et pédagogique)
- vous aide à régulariser votre situation administrative et pédagogique
- vous accompagne tout au long de l'année universitaire
- vous reçoit pour tout dépôt de documents (demande de consultation de copie, réclamation, etc.)...

Service Aide à la réussite

– vous encadre en cas de difficulté et vous conseille pour le choix des actions proposées dans le cadre du Plan Réussite Licence

– vous oriente vers les services universitaires adaptés à vos besoins (assistance sociale, médecine universitaire, SCUIO-IP, CROUS, etc.)

- vous accompagne dans votre projet professionnel
- vous propose une animation culturelle et pédagogique
- vous indique les modalités de réorientation

Service Salariés

– vous aide à sortir de votre isolement en vous mettant en relation avec les enseignants de votre filière

– vous propose des supports pédagogiques (polycopiés, cours en ligne, fichiers d'adresses d'autres étudiants...)

– vous informe régulièrement par mail (convocations, informations diverses, etc.)

Une salle spécifique à la BU est à votre disposition en vue notamment de la préparation d'exposés, de travaux de groupes, etc.

10. Règlement des examens - Charte des examens :

Préambule

Les modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes définies conformément à l'article L613-1 du code de l'éducation réglementent les conditions d'obtention de chacun des diplômes délivrés par l'université des Antilles et de la Guyane.

Pour être opposable, tout dispositif de contrôle des connaissances et des aptitudes doit être approuvé par le CEVU et le CA de l'université et porté à la connaissance des étudiants au plus tard un mois après le début des enseignements.

Les modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes ne peuvent être modifiées ultérieurement en cours d'année.

I. Organisation des examens :

A- Convocation des candidats aux examens (contrôles partiels, contrôles terminaux)

La convocation pour les épreuves écrites est faite par voie d'affichage dans la composante, avec indication de la date et du lieu de l'examen et sous panneau fermant à clé, mais aussi par tout autre moyen de communication (site web, etc.).

Exceptions : une convocation individuelle est envoyée aux étudiants du régime spécial et sur leur demande écrite, et aux étudiants dont la situation au moment de l'examen le justifie : stage, séjour à l'étranger, etc.

Le délai entre l'affichage tenant lieu de convocation et l'examen ne peut être, en aucun cas, inférieur à 10 jours. Il est recommandé de doubler l'envoi postal de la convocation individuelle d'un envoi par courriel à l'adresse électronique figurant dans le dossier de l'étudiant.

Pour les épreuves orales et/ou pratiques, les calendriers seront précisés au plus tard, au moment des épreuves écrites. Un délai de 03 jours ouvrables sera observé entre la publication et le jour de l'épreuve

B- Les sujets d'examen

L'enseignant propose un sujet, et, à ce titre, il engage sa responsabilité. En conséquence, il doit procéder à toutes les vérifications nécessaires avant remise du sujet.

Il précise sur le sujet les documents (dictionnaires, cours...) ou matériels (calculatrices...) autorisés, ainsi que la durée de l'épreuve.

En l'absence d'indication, aucun matériel ou document ne sera autorisé.

Il remet le sujet au service des examens suffisamment à la date fixée par ce dernier pour le bon déroulement de l'examen.

Il doit être joignable et indique au moment où il remet le sujet les coordonnées (nom, numéro de téléphone) permettant de le joindre.

II. Conditions d'examen :

Les surveillants seront informés des conditions particulières d'examen dont bénéficient certains candidats (tiers temps supplémentaire de composition et/ou toute autre disposition spéciale en faveur des candidats handicapés, etc.)

A- Surveillance des salles d'examen

Il convient d'éviter de mettre dans une même salle des examens à durée différente.

Les enseignants assurent en priorité la surveillance des épreuves d'examen, partiels et contrôles terminaux relevant de leur discipline. En outre, il est fortement souhaitable qu'un des surveillants soit le responsable du sujet de l'épreuve.

Quel que soit le nombre d'étudiants, chaque salle d'examen comprend obligatoirement un minimum de deux surveillants dont l'un sera désigné comme responsable de salle (mention en sera faite sur le procès-verbal d'examen).

Dans les amphithéâtres où le nombre des étudiants est supérieur à 100, il est nécessaire de prévoir au minimum trois surveillants.

Une liste des candidats inscrits à l'examen, établie par le service des examens est remise au surveillant responsable de la salle. Elle doit être affichée à l'entrée de la salle d'examen.

Les surveillants :

- sont présents dans la salle d'examen au moins quinze minutes avant le début de l'épreuve,
- vérifient la préparation matérielle de la salle (places, matériel de composition, brouillons et copies, etc.),
- contrôlent l'identité des candidats en début d'épreuve, les candidats doivent donc pouvoir justifier de leur identité au moyen d'une pièce en cours de validité avec photographie.

Les étudiants :

- doivent regrouper à l'endroit indiqué par les surveillants sacs, porte-documents, documents, cartables, ainsi que tout matériel et document non autorisé, afin qu'ils ne puissent y avoir accès pendant la durée de l'épreuve ; téléphones portables et appareils permettant l'écoute de fichiers audio, et plus largement, tout appareil permettant les échanges ou la consultation d'informations, doivent être impérativement éteints et sont soit rangés dans les sacs, soit remis aux surveillants,
- ne doivent avoir aucune communication entre eux ni avec l'extérieur pendant la durée des épreuves.

B- Accès des candidats aux salles d'examen

Les étudiants sont tenus de se présenter au moins quinze minutes avant le début de l'épreuve. L'accès de la salle d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets. Toutefois, le président du jury ou à défaut le directeur de la composante, auquel le

président de jury aura laissé ses consignes par le biais du service des examens, pourra à titre exceptionnel, lorsque le retard est dû à un cas de force majeure laissé à son appréciation, autoriser à composer un candidat retardataire, à condition que le retard n'excède pas une heure.

Dans ce cas, l'étudiant reçoit son autorisation ou son refus de composer du service des examens vers lequel le renvoie le surveillant, après constat du retard en salle.

Par souci d'équité, il est recommandé qu'une réunion des présidents de jurys de la composante ait lieu en amont des examens, pour harmoniser les possibles décisions, en fonction des circonstances des retards.

Aucun temps supplémentaire de composition ne sera donné au candidat concerné.

Mention du retard et des circonstances est porté sur le procès-verbal de l'examen.

Une fois les sujets distribués, aucun candidat n'est autorisé à se déplacer et à quitter définitivement la salle avant la fin de la première heure de composition, même s'il rend une copie blanche.

Durant la première heure d'épreuve, aucune sortie provisoire ou définitive n'est autorisée.

Toutefois, en cas de nécessité absolue, un candidat peut exceptionnellement être autorisé à sortir de la salle durant la première heure. Après avoir relevé toutes ses feuilles de copie et de brouillon, un des surveillants accompagne le candidat à l'extérieur de la salle et il est fait mention de cette sortie au procès-verbal. Si le candidat revient dans la salle, ses feuilles et copies lui sont rendues.

Aucun temps supplémentaire ne lui est accordé au-delà de l'horaire de fin d'épreuve initialement prévu, sauf s'il s'agit d'un candidat handicapé pour lequel un aménagement d'épreuve lui autorise des sorties de salle avec temps compensatoire.

Les candidats qui demandent à quitter provisoirement la salle n'y seront autorisés qu'un par un. Ils seront accompagnés par un des surveillants, et la copie d'examen devra rester dans la salle.

Aucun candidat ne doit quitter définitivement la salle sans remettre sa copie, dont l'en-tête aura été renseigné, même s'il rend une copie blanche.

Aucun candidat ne doit quitter définitivement la salle sans signer la liste d'émargement.

C- Établissement du procès-verbal d'examen

A l'issue de l'épreuve, les surveillants doivent obligatoirement remplir le procès-verbal d'examen sur lequel doivent figurer en particulier :

- des éléments permettant d'identifier, l'épreuve, la durée, le responsable de l'épreuve,
- le nombre d'étudiants présents, présents non-inscrits, absents,
- le nombre de copies remises,
- les observations ou incidents constatés pendant l'examen,
- les étudiants admis en salle après l'ouverture du sujet et l'heure d'arrivée.

Ils doivent également au service des examens *de la composante* :

- le procès-verbal renseigné, signé par les surveillants,
- la liste d'appel et d'émargement,
- les copies d'examen, après vérification du nombre par le service des examens en présence de l'enseignant qui consigne ce dépôt de copies en signant dans un registre prévu à cet effet.

III. Validation et résultats :

A- Transmission et traitement des notes

Chaque correcteur doit transmettre les notes attribuées en cours de semestre (TD, partiels, contrôle continue, projets...) et celles des examens terminaux au service des examens dans un délai fixé par la composante, afin de pouvoir préparer les délibérations finales.

Dans tous les cas, les notes de contrôle continu doivent être communiquées au plus tard 3 semaines après la date du contrôle.

Le report des notes sur le procès-verbal et la préparation de la délibération du jury sont assurés par le service des examens sous la responsabilité du président du jury.

Le mode du contrôle continu et régulier fait l'objet d'une application prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence.

Les modalités du contrôle prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant, et dans tous les cas au moins une semaine, avant le début des examens terminaux.

B- Les jurys d'examen

Composition

La composition des jurys est publiée dans chaque composante.

Les membres du jury de semestre ou (et) de diplôme, ainsi que le président, sont nommés par arrêté du président de l'université sur proposition du directeur de la composante organisant le diplôme. Leur composition comprend au moins une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation parmi lesquels le président de jury est nommé, ainsi que des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies, en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.

La composition du jury est communiquée aux étudiants par affichage sur les lieux d'examen, la période de délibération étant inscrite dans le calendrier de chaque composante tel qu'il est validé par les conseils.

Une convocation est adressée par président de jury à chacun des membres du jury précisant la date et le lieu de la délibération.

Les jurys se réunissent à l'issue des épreuves de chaque session.

La présence de tous les membres est impérative.

Rôle

Le jury se réunit à chaque session d'examen et délibère à partir des résultats obtenus par les candidats à l'ensemble des épreuves constitutives de l'évaluation.

Le jury est seul qualifié pour procéder aux ajustements de notes nécessaires à une validation réglementaire, d'un élément constitutif, d'une unité d'enseignement, d'un semestre, du diplôme.

A l'issue de la délibération, les membres du jury présents émargent. Le procès-verbal de délibération est élaboré sous la responsabilité du président du jury et signé par lui. Les résultats sont exclusivement publiés, par voie d'affichage, sous contrôle du jury, par les services des examens, sur panneau fermant à clé.

Le jury délibère souverainement, en appliquant strictement le règlement en vigueur.

A l'exclusion de la rectification éventuelle d'erreurs matérielles, le jury épuise sa compétence à compter de la signature et de la publication du procès-verbal par son président.

C- Communication des résultats et contentieux

La diffusion des résultats d'examen et des notes des étudiants via internet est susceptible de porter atteinte à la vie privée des personnes compte tenu des caractéristiques propres au réseau internet qui est par principe un réseau ouvert au public (cf. loi du 6 janvier 1978).

Le document affiché ne devra comporter aucune rature qui ne soit contresignée par le président de jury

Les demandes de rectification d'erreurs matérielles doivent être présentées, sous peine d'irrecevabilité, dans un délai de deux mois à compter de l'affichage de la copie du dit procès-verbal.

Les étudiants ont droit, sur leur demande et dans un délai raisonnable à la consultation de leur copie et à un entretien en présence du correcteur.

Les modalités prévues pour la réception des étudiants et la consultation de leur copie sont affichées après la publication des résultats.

Toute attestation de réussite ou tout relevé de notes sera établi par le service des examens et signé(e) par le directeur de la composante.

Une attestation de réussite et d'obtention du diplôme est fournie aux étudiants trois semaines au plus tard après la proclamation des résultats, aux étudiants.

IV. Fraudes aux examens :

A- Prévention des fraudes

Une surveillance active et continue, avec observations fermes si nécessaire, constitue un moyen efficace de dissuasion.

Les surveillants doivent rappeler, au début de l'épreuve, les consignes relatives à la discipline de l'examen, dont l'interdiction :

- de communiquer entre candidat ou avec l'extérieur,

- de consulter ou même de conserver sans les utiliser documents ou matériels non autorisés pendant l'épreuve,

- d'utiliser les téléphones portables ou tout autre appareil permettant l'échange ou la consultation d'informations. Ces appareils doivent être éteints et rangés dans les cartables ou remis aux surveillants.

Toute fraude commise dans un examen peut faire l'objet d'une sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'à l'interdiction définitive de prendre toute inscription et de subir tout examen conduisant à un diplôme ou un titre délivré par un établissement public d'enseignement supérieur.

En cas de sanction, la fraude entraîne pour le coupable la nullité de l'épreuve correspondante ; l'intéressé est réputé avoir été présent à l'épreuve sans l'avoir subie. La section disciplinaire décide s'il y a lieu de prononcer en outre à l'égard de l'intéressé la nullité du groupe d'épreuves ou de la session d'examen.

B- Procédure à suivre en cas de fraude (décret n°92-657 du 13 juillet 1992, circulaire 033 du 01 mars 2000)

Par le surveillant responsable :

– prendre toutes mesures nécessaires pour faire cesser la fraude sans interrompre la participation de l'étudiant à l'examen (sauf cas particulier explicité ci-dessous),

– saisir le ou les documents ou matériels permettant ultérieurement d'établir la réalité des faits,

– dresser dans le procès-verbal un rapport précis et détaillé, contresigné par le ou les autres surveillant(s) et par le ou les auteur(s) de la fraude. En cas de refus de contresigner opposé par ce dernier, mention est indiquée sur le procès-verbal,

– porter la fraude à la connaissance du président du jury et du directeur de la composante qui pourra saisir le président de l'université,

– cas particuliers : en présence de substitution de personne ou au cas où un candidat par son comportement affecte le déroulement de l'examen, l'expulsion de la salle d'examen de ladite personne ou dudit candidat sera prononcée par le directeur de la composante.

Par le jury d'examen :

Dans l'hypothèse la plus fréquente où le candidat n'est pas exclu de la salle d'examen :

- la copie est traitée comme celle des autres candidats,

- le jury délibère sur ses résultats dans les mêmes conditions que pour tout autre candidat,

- toutefois, aucun certificat de succès ni de relevé de notes ne peut lui être délivré avant que la formation de jugement ait définitivement statué.

C- Traitement de la fraude

Il relève de la section disciplinaire du Conseil d'administration.

Son président est saisi, par le président de l'université, par une lettre mentionnant les noms, qualités, dates de naissances et adresses des personnes faisant l'objet des poursuites ainsi que les faits qui leur sont reprochés. Elle est accompagnée de toutes pièces justificatives.

Approuvé par le CEVU du 03 juillet 06, modifié et adopté par le CA du 04 juillet 06,

Modifié par le CEVU du 03 juillet 07 et le CA du 04 juillet 07,

Modifié par le CEVU du 7 juin 2012 et le CA

Règlement général du contrôle des connaissances et des aptitudes (RGCCA) applicable aux cursus de licence et de master

Le présent règlement général du contrôle des connaissances et des aptitudes s'inscrit dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- le décret n°2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux,

- le décret n° 2002-482 du 8 avril 2002 portant application de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur au système français d'enseignement supérieur,

- l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence générale,

- l'arrêté du 25 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de master.

N.B. Les licences professionnelles relèvent de l'arrêté du 19 novembre 99 (MENS9902515A) et font l'objet d'un règlement spécifique.

Article 1. Dispositions générales

La licence est organisée sur 6 semestres de 30 crédits (ECTS) chacun, répartis sur trois années (L1, L2, L3). La licence totalise 180 ECTS.

Le master est organisé sur 4 semestres de 30 crédits chacun, répartis sur 2 années (M1, M2).

Le master totalise 120 ECTS.

L'année universitaire comporte 2 semestres. Chaque semestre comporte des unités d'enseignement (UE) qui peuvent se décomposer en éléments constitutifs (EC).

Un règlement particulier du contrôle des aptitudes et des connaissances (RPCCA) complète et précise, sans pouvoir y déroger, ce RGCCA pour chaque composante. Les RPCCA des composantes qui mettent en œuvre un même diplôme doivent garantir l'équité entre les étudiants de ces composantes qui préparent ce diplôme.

Le nombre, la période, la nature et la durée des épreuves, le coefficient, les ECTS des EC et UE figurent dans les modalités particulières de chaque formation, publiés dans les guides ou livrets élaborés par les composantes. Le nombre, la période, la nature et la durée des épreuves peuvent être actualisés chaque année.

Chaque UE est affectée d'un coefficient de 1 à 5, l'échelle des valeurs en crédits est identique à celle des coefficients.

Article 2. Inscriptions

L'étudiant doit procéder à son inscription administrative annuelle. Après règlement de ses droits universitaires, il doit effectuer son inscription pédagogique auprès de sa composante.

L'inscription pédagogique vaut inscription aux examens.

Les inscriptions administratives et pédagogiques sont obligatoires. L'étudiant qui n'a pas satisfait à ces obligations n'est pas autorisé à passer les examens. Les dates limites d'inscription arrêtées par l'université sont impératives.

Il n'y a pas de limitation du nombre d'inscriptions.

Les commissions de pédagogie, nommées par arrêté de la présidence, examinent les demandes d'équivalence ou de validation d'acquis impérativement avant le début de chaque année universitaire et au plus 3 fois par an.

Article 3. Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances s'effectue soit par contrôle continu (CC), soit par contrôle terminal (CT), soit par une combinaison de ces deux modes de contrôle.

Chaque composante doit afficher au plus tard un mois après le début des enseignements et porter à la connaissance des étudiants, dans l'espace prévu à cet effet, les modalités détaillées de contrôle des connaissances retenues.

Ces modalités incluent nécessairement une part d'évaluation orale dans au moins deux semestres du cursus.

L'étudiant étranger inscrit dans le cadre des programmes d'échanges, par exemple ERASMUS, est soumis aux mêmes conditions de contrôle des connaissances.

L'étudiant en situation de handicap peut bénéficier de mesures particulières lors des épreuves : temps additionnel pour composer et aide au handicap. Dès son inscription administrative, il s'adresse au service de la médecine préventive de l'université qui transmet un certificat au relais handicap. Ce dernier établit les dispositifs requis et les transmet aux composantes concernées qui les mettent en œuvre.

Le contrôle continu

Le contrôle continu (CC) est constitué nécessairement de deux ou plusieurs exercices et/ou activités. Il engage à l'assiduité.

Le mode du contrôle continu et régulier fait l'objet d'une application prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence.

Les modalités du contrôle prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant.

Une épreuve de CC peut être :

- un écrit sous contrôle,
- une activité orale (exposé, participation aux débats, interrogation individuelle...),

- une activité pratique (TP...),
- un mémoire, un projet tuteuré, un travail personnel ou en équipe,
- un examen partiel organisé en dehors des périodes d'enseignement du diplôme concerné.

La note finale notée sur vingt points du CC résulte de la moyenne de chacune des notes affectée du coefficient 1 et n'intervient qu'au titre de la première session d'examen, sauf dispositions particulières inscrites dans les RPCCA des composantes.

Concernant les EC évalués uniquement en CC en première session, un dispositif de rattrapage en session de rattrapage peut être mis en oeuvre. Si la composante le prévoit, elle en précise les modalités dans son RPCCA.

Lors d'un contrôle continu, une absence dûment justifiée ou appréciée comme cas de force majeure par le directeur de la composante, en concertation avec le responsable de la mention, peut donner lieu à un contrôle de remplacement. En cas de désaccord le président du jury prend la décision finale.

L'absence non justifiée (ABI) à un contrôle ou qui n'a pas donné lieu à un contrôle de rattrapage, entraîne, au niveau de l'application de gestion, la note de 0/20.

Le contrôle terminal

Le contrôle terminal (CT) consiste en une épreuve organisée dans le cadre des sessions d'examen. La correction des épreuves du contrôle terminal se fait sous anonymat. Une épreuve prévue à l'oral peut être remplacée par une courte épreuve écrite dans des conditions fixées par le RPCCA des composantes concernées.

Lorsqu'il y a 3 sessions, un intervalle minimum de 4 semaines après la publication des résultats doit séparer la fin des épreuves de la première session de deuxième semestre et le début de l'unique session de rattrapage.

Lorsqu'il y a 4 sessions, les deux sessions d'examens d'un même semestre sont séparées d'au moins 15 jours.

Lorsqu'il y a 3 sessions, tout étudiant déclaré ajourné à l'issue de la première session de chacun des deux semestres est automatiquement inscrit pour la session de rattrapage, s'il n'a pu valider son année par compensation inter-semestrielle, ou s'il refuse la compensation.

Lorsqu'il y a 4 sessions d'examen, tout étudiant déclaré ajourné à l'issue de la première session d'un semestre impair est automatiquement inscrit à la session de rattrapage du semestre ; d'un semestre pair est inscrit à la session de rattrapage de ce semestre, s'il n'y a pas compensation entre les deux semestres de l'année maquette ou si l'étudiant refuse la compensation.

Si l'étudiant se présente à l'épreuve de contrôle terminal de la session de rattrapage, est retenue, pour le calcul de cette session, la meilleure des deux notes entre la note globale de première session et celle de session de rattrapage de la matière concernée.

Si l'étudiant ne se présente pas au contrôle terminal de la session de rattrapage, la note de première session (ABI compris) est automatiquement maintenue et reportée pour le calcul de la moyenne annuelle.

Des dispositifs pédagogiques de soutien, sont organisés entre les deux sessions d'examen de licence. Ces dispositifs sont affichés dans les composantes pédagogiques au plus tard le jour de la publication des résultats de la première session de chacun des deux semestres.

Les épreuves du contrôle terminal de chaque semestre ne peuvent faire l'objet d'une épreuve de remplacement autre que celle de la session de rattrapage, quel que soit le motif de l'absence.

L'absence à une épreuve est notée ABI sur le relevé de notes et entraîne la note de 0/20. En master 2ème année, pour les filières qui le précisent dans le RPCCA de leur composante, la session de rattrapage peut ne pas être proposée. Dans ce cas, il y a donc une seule session d'évaluation par semestre.

Article 4. Assiduité

La présence aux séances de travaux dirigés (TD) ou travaux pratiques (TP) est obligatoire.

À chaque séance de TP ou TD, un contrôle systématique de la présence des étudiants est effectué par les enseignants concernés avec un formulaire d'émargement fourni par la scolarité de la composante. Les enseignants transmettent les formulaires au service de la scolarité qui les met à disposition des jurys lors des délibérations.

Nota bene. Le maintien de la bourse aux étudiants boursiers est soumis à des conditions de progression, d'assiduité et de présence aux TD-TP et examens. Le non-respect de l'une des obligations précitées peut entraîner le reversement des sommes alors indûment perçues.

Article 5. Régime spécial d'études

Un régime spécial d'études (RSE) est institué au profit de certaines catégories d'étudiants, dont ceux :

- qui exercent une activité professionnelle,
- qui ont un ou des enfants à charge,
- qui sont en situation de handicap,
- qui sont sportifs de haut niveau,
- qui sont élus aux Conseils de l'université, dans les conditions énoncées dans le statut de l'élève étudiant approuvé par le Conseil d'administration de l'université
- qui sont en mobilité,

Pour bénéficier du RSE, l'étudiant formule la demande au directeur de la composante concernée, avant une date limite fixée semestriellement par cette composante. L'obtention du RSE vaut pour le semestre en cours. Toute modification du régime ne prend effet qu'au début du semestre suivant.

L'étudiant bénéficiant du RSE est dispensé de l'assiduité aux TD. La dispense éventuelle des TP s'applique selon les modalités définies dans le RPCCA.

Tout étudiant relevant du RSE est dispensé de plein droit du contrôle continu et régulier des connaissances, sauf s'il en fait par écrit la demande contraire.

Pour les EC validés uniquement en contrôle continu, le RPCCA précise les modalités particulières de validation pour les étudiants qui relèvent du RSE.

Article 6. Règles de progression

Licence

Conformément à l'article 16 de l'arrêté licence du 1er août 2011, l'étudiant ayant validé, directement ou par compensation, les deux semestres d'une année maquette est admis de droit dans l'année supérieure.

Un semestre pour lequel l'étudiant a obtenu une moyenne inférieure à 10/20, et qu'il n'a pu compenser par l'autre semestre de la même année maquette, est un semestre non validé.

Les jurys de L1 et de L2 peuvent proposer l'inscription en année supérieure pour les étudiants ajournés mais autorisés à continuer (AJAC) ayant validé :

- l'un des deux semestres de l'année maquette et
- au minimum les UEO du semestre non validé,

Chaque semestre, la liste des étudiants AJAC est publiée au sein de chaque composante. Les étudiants ne souhaitant pas bénéficier de ce dispositif le font savoir par écrit au directeur de la composante, au plus tard 72h après l'affichage de la liste.

Toutefois, l'inscription étant annuelle, dans le cas où les deux semestres de l'année maquette en cours ne sont pas validés à l'issue de la session de rattrapage et si le nombre d'ECTS restant à acquérir est faible, la commission de pédagogie peut autoriser l'étudiant à anticiper certaines UE des deux semestres de l'année suivante pour les valider. Ce dispositif ne vaut pas inscription dans l'année supérieure.

Master

L'étudiant titulaire d'une licence est autorisé à s'inscrire dans tout master correspondant à son parcours de formation. L'étudiant ajourné en M1 ne peut être autorisé à continuer en M2.

Article 7. Validation

Les notes sont échelonnées de 0 à 20.

La note finale d'un semestre est la moyenne pondérée des notes des différentes UE constitutives de ce semestre.

Les EC ou UE acquises par validation des acquis ne sont pas prises en compte dans le calcul des moyennes.

Toute UE dont la note finale est égale ou supérieure à 10/20 est définitivement acquise. Les EC constitutifs de cette UE sont donc réputés acquis et ne peuvent être présentés de nouveau, même pour améliorer la note.

L'étudiant qui a validé son semestre, avec un zéro dû à une absence justifiée à une ou des épreuves, est autorisé à se présenter uniquement à ces épreuves en session de rattrapage de la même année, s'il veut améliorer sa moyenne du semestre. Dans ce cas, il doit en informer par écrit le président de jury au plus tard 48h après la publication des résultats.

La compensation entre EC et UE s'effectue sans note éliminatoire.

Lorsqu'une UE comportant plusieurs EC n'est pas acquise, l'étudiant ne repasse que le ou les EC dont la note est inférieure à 10/20.

Les diplômes de licence et de master sont assortis de l'une des mentions suivantes :

- passable : moyenne égale ou supérieur à 10 et inférieure à 12,
- assez bien : moyenne égale ou supérieur à 12 et inférieure à 14,
- bien : moyenne égale ou supérieur à 14 et inférieure à 16,
- très bien : moyenne égale ou supérieur à 16.

La note pour l'attribution de la mention, est la moyenne arithmétique des 6 semestres de la licence ou des 4 semestres du master.

Toutefois, lorsqu'une mention de licence ne couvre qu'une seule année maquette (S5 +S6), la moyenne prise en compte, notamment pour l'attribution de la mention, est constituée par les seules notes des semestres S5 et S6.

Pour les étudiants en réorientation ou ayant effectué une mobilité, la note prise en compte pour l'attribution de la mention est constituée de la note des deux derniers semestres du cursus, licence ou master.

Capitalisation

La capitalisation permet de garder pour une durée illimitée une note égale ou supérieure à 10 obtenue à une UE ou à un EC. Les crédits attribués peuvent être pris en compte dans le cadre d'un autre parcours ou d'une validation des acquis. Une UE acquise est transférable.

Compensation en licence

La compensation entre les EC d'une UE, entre les UE d'un semestre et entre les semestres d'une même année maquette s'effectue sans note éliminatoire de S1 à S6, dans les conditions énoncées à l'article 3.

La compensation s'établit sans note plancher.

Le diplôme d'études universitaires générales (DEUG LMD, 120 ECTS) est délivré à sa demande à tout étudiant dont la moyenne arithmétique de chacune des 2 premières années maquettes (L1, L2) est égale ou supérieure à 10/20.

Le diplôme de licence est délivré à tout étudiant qui a obtenu la moyenne arithmétique de 10/20 à chaque année maquette.

Refus de la compensation

L'étudiant a le droit de refuser la compensation entre les UE d'un même semestre et entre les semestres d'une même année maquette, sur demande écrite auprès du secrétariat, 72h ouvrées après la publication des résultats.

Quels que soient les résultats et les circonstances, le refus du principe de compensation est définitif et la note retenue, y compris ABI, est celle de la session de rattrapage.

Article 8. Jurys

La composition des jurys est publiée dans chaque composante. Leur composition comprend au moins une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation parmi lesquels le président de jury est nommé, ainsi que des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies, en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.

Les jurys se réunissent à l'issue des épreuves de chaque session.

La présence de tous les membres figurant sur l'arrêté de la présidence est impérative.

Fonction des jurys de fin de semestre

Les jurys de fin de semestre statuent sur l'admission au semestre au vu des résultats de l'étudiant. Ils valident la moyenne après compensation et délibèrent éventuellement sur l'attribution de points de jury pour porter la moyenne à 10/20.

Les jurys délibèrent souverainement, à huis clos. Leurs décisions ne peuvent faire l'objet d'un appel, sauf en cas d'erreur matérielle. Après délibérations, les jurys proclament les résultats.

Fonction des jurys de diplômes

Les jurys de diplôme statuent sur l'admission au diplôme.

Cette admission est prononcée à l'issue de tout semestre de S3 à S6. Le jury de diplôme est un jury nommé pour une année universitaire.

Le jury des années L 2 et M 1 d'une part, et des années L3 et M2 d'autre part, sont des jurys de diplômes qui délivrent respectivement des titres (DEUG et maîtrise) et des grades (licence et master).

Le jury de M1 délibère sur les résultats des semestres 1 et 2 et établit la liste des étudiants proposés à une poursuite d'étude en M2. Ensuite, sur proposition du responsable de la formation, l'admission en M2 est prononcée par le chef d'établissement.

Le jury de M1 délibère aussi sur l'attribution de la maîtrise.

Le diplôme de maîtrise est délivré à sa demande à tout étudiant dont la moyenne arithmétique des semestres 1 et 2 est égale ou supérieure à 10/20. Le relevé de notes précise clairement l'attribution de points de jury si un des semestres est validé par compensation. L'intitulé de la maîtrise est celui indiqué dans le dossier d'habilitation du master, sans référence à une spécialité.

Les jurys de soutenance de mémoire de M2 sont composés de deux enseignants-chercheurs au minimum, dont au moins un HDR.

Le jury de M2 délibère sur les deux années maquettes et sur l'attribution du diplôme de master ; il le délivre si sont réunies les conditions suivantes :

- la maîtrise d'une langue vivante étrangère, selon des critères à préciser dans le RPCCA de chaque composante,

- la validation du semestre 4 lorsque celui-ci est composé uniquement d'un mémoire ou d'un stage,

- la validation individuelle des semestres 3 et 4 si le RPCCA précise qu'ils ne se compensent pas entre eux,

- la moyenne arithmétique des notes finales des semestres 3 et 4 qui doit être égale ou supérieure à 10/20, lorsque la compensation entre MS3 et MS4 est possible.

Si le semestre 3 est validé par compensation, le relevé de notes précise l'attribution des points de jury.

Le jury propose la liste des étudiants admissibles à un redoublement.

Les relevés de note précisent à tous les niveaux l'attribution des points de jury.

Article 9. Proclamation des résultats et publicité

Les étudiants sont mobilisés jusqu'à la publication des résultats.

Consultation des copies et entretien

Sur leur demande et dans un délai raisonnable, les candidats ont le droit de consulter leurs copies d'examen et de s'entretenir avec l'enseignant concerné sur leurs résultats. Pour faciliter cette rencontre, les dates et heures de consultation sont affichées pour chaque matière après la proclamation des résultats.

Contestation des résultats, voies et délais de recours

L'étudiant qui conteste ses résultats peut saisir, dans le délai de deux mois qui suit la délibération, le président de jury, le président de l'université ou son délégué, d'un recours gracieux lui demandant, pour un motif précis lié à une erreur matérielle, un nouvel examen de son cas par le jury.

Le RGCCA fait l'objet d'une large publicité auprès des étudiants par des moyens variés, dès la rentrée universitaire, tant au niveau de chaque campus que de chaque composante.

Chaque composante publie pour chacune des mentions de ses licences un livret ou guide de l'étudiant contenant toutes les informations nécessaires, sur les enseignements, dont coefficients, modalités de contrôle, ECTS, etc.

Le calendrier des épreuves des contrôles terminaux est affiché au moins 10 jours avant le début des épreuves.

Une attestation de réussite et d'obtention du diplôme est fournie aux étudiants trois semaines au plus tard après la proclamation des résultats.

Article 10. Les stages

Chaque type de stage fait l'objet d'une convention qui précise les obligations et responsabilités des parties contractantes, conformément à la réglementation en vigueur.

Les étudiants téléchargent la convention en vigueur sur la plateforme d'accompagnement pour la réussite de l'insertion (PARI) et sur l'espace Pstages.

La convention, téléchargée en triple exemplaire et accompagnée de l'attestation d'assurance de responsabilité civile est signée par toutes les parties impérativement avant le début du stage.

Un exemplaire reste aux archives de la composante, un deuxième est remis à l'étudiant et le troisième à l'entreprise ou l'administration.

Stage obligatoire

Lorsque la maquette du diplôme l'impose, ce stage est alors un EC ou une UE obligatoire du parcours. Son évaluation est effectuée conformément aux dispositions arrêtées par le domaine concerné, inscrits au RPCCA ou dans le livret de chaque composante.

Stage non obligatoire

Pour favoriser son insertion professionnelle et sa mise en pratique des enseignements, chaque étudiant peut effectuer un stage dans une entreprise ou un organisme ou une administration, en L1 ou L2 ou L3.

Les conventions papier sont à demander et à déposer à la DOSIP accompagnées de l'attestation d'assurance de responsabilité civile.

A la demande de l'étudiant, sous couvert du responsable de la mention de la licence concernée, ce stage est validé selon les modalités des stages obligatoires.

Stage de tutorat

Les étudiants ayant validé les deux premières années maquettes d'un parcours de licence peuvent, après sélection, exercer des activités de tutorat d'accompagnement pédagogique dans le domaine de formation *ad hoc*. Cette activité peut être validée comme stage obligatoire prévu dans la formation ou bénéficier des dispositions relatives aux stages non obligatoires.

Les étudiants de master peuvent exercer des activités de tutorat d'accompagnement pédagogique ; cette activité relève des dispositions relatives aux stages non obligatoires.

Proposé par le CEVU du 2 juillet 2013 ; adopté par le CA du 08 juillet 2013

14. Glossaire

Capitalisation : Au sein d'un parcours de formation, les unités d'enseignement (UE) sont définitivement acquises et capitalisées dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

CC : Contrôle Continu et régulier des connaissances (au moins deux contrôles de valeur égale).

Compensation : Chaque Unité d'Enseignement est affectée d'un coefficient et d'une valeur en crédits européens (ECTS). Un diplôme s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation entre unité d'enseignement. La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.

CM : Cours magistraux

Crédits : Chaque EC obtenu donne droit à des crédits européens : ECTS (acronyme anglais de European Credit Transfer System). Les crédits ECTS représentent, sous la forme d'une valeur numérique (entre 1 et 60) affectée à chaque unité de cours, le volume de travail que l'étudiant est supposé fournir pour chacune d'elles. Ils expriment la quantité de travail que chaque unité de cours requiert par rapport au volume global de travail nécessaire pour réussir une année d'étude complète dans l'établissement. 60 crédits représentent le volume d'une année d'études.

Domaine : Il existe deux domaines de formation distincts au sein de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'UAG :

- le domaine Arts, Lettres et Langues (ALL) qui regroupe les filières Anglais, Créole, Espagnol et Lettres Modernes
- le domaine Sciences de l'Homme et de la Société (SHS) qui regroupe les filières Géographie, Histoire, Infocom et Sciences de l'Education.

Les domaines constituent le cadre général de l'offre de formation. Les domaines se déclinent en **mentions**. Les **mentions** se déclinent en **spécialités** et en **parcours**.

ET : Examen Terminal placé dans la session de fin de semestre. La seconde session (dite de rattrapage) se déroule au mois de juin.

LVE : Langue Vivante Etrangère

OIM : Outil informatique multimédia

TD : Travaux dirigés

Semestre : La licence est divisée en 6 semestres de 30 crédits chacun.

UE : Unité d'Enseignement. Elle se décline en Eléments Constitutifs : **EC**.

UEC : Unité d'Enseignement Complémentaire. Bloc qui touche à des enseignements transversaux.

UEO : Unité d'Enseignement d'Ossature. Elle correspond à un enseignement fondamental.

UEP : Unité d'Enseignement de Parcours et de Professionnalisation. Elle correspond à un enseignement de spécialisation.

VAQ : Validation d'acquis.

14. Emplois du temps :

NB : Ces emplois du temps sont susceptibles de modifications partielles. Prière de se reporter aux tableaux d'affichage pour vérification.

L1 Lettres modernes – S1

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jedi	Vendredi
7h30-9h30	UEO.1.1 Histoire de la littérature française et européenne (F. Collin) 18 CM – 10 TD	UEP.1.1. Littérature caribéenne : histoire et production littéraire (C. Maignan) 12 CM – 12 TD	UEO.1.1 Histoire de la littérature française et européenne (F. Collin) 18 CM – 10 TD	UEP.1.2. L'explication de textes littéraires (C. Maignan) 12 CM – 12 TD	UEC.1.2. OIM (C. Le Sergent) 12 TD
9h30-11h30	UEO.1.3 Introduction à la littérature comparée (J.-G. Chali) 10 CM – 8 TD	UEO.1.2 La dissertation littéraire (C. Le Sergent) 10 CM – 8 TD	UEP.2. Maîtrise de la langue française écrite et orale (M. Metge) 12 CM – 12 TD	UEO.2.2 Introduction à la Littérature francophone (ATER) 18 CM – 10 TD	UEO.2.3. Arts du vivant : théâtre et oralité caribéenne (A. Arthéron) 10 CM – 8 TD
13h30-15h30	UEO.2.1. Expression de soi et créativité (K. Bénac) 10 CM – 8 TD	UEP Transversale	LVE		LVE
15h30-17h30		UEP Transversale			LVE

L2 Lettres modernes – S3

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jedi	Vendredi
7h30-9h30	UEO.5.3. Grammaire : syntaxe et lexicologie (F. Fantasia) 10 CM – 8 TD	UEO.6.1. Le grand théâtre des XVIIe et XVIIIe siècles (K. Bénac) 10 CM – 8 TD		UEC.3.2. OIM C. Le Sergent 12h TD	UEP.6 Techniques de l'écrit et/ou de l'oral : synthèse de documents ou techniques de l'oral (M. Metge) 12 CM – 12 TD
9h30-11h30	UEO.5.1. Formes classiques et contemporaines de la poésie (F. Collin) 18 CM – 10 TD	UEP.5.2. Humanités 2 : Ancien français 1 : formation du français (F. Collin) 12 CM – 12 TD	UEO.5.1. Formes classiques et contemporaines de la poésie (F. Collin) 18 CM – 10 TD	UEO.5.2. Littérature antillo-guyanaise du XXe siècle (C. Maignan) 10 CM – 8 TD	UEP.5.1. Les grands courants de pensée en France et en Europe (C. Le Sergent) 12 CM – 12 TD
13h30-15h30	UEO.6.3. Littérature générale et comparée de la Caraïbe (J.G. Chali) 10 CM – 8 TD	UEP Transversale	LVE	UEC.3.3. MTU 3P : Outils de préparation aux examens (K. Bénac) 24TD	LVE
15h30-17h30	UEO.6.2. Sémiotique et représentations (A. Arthéron) 10 CM – 8 TD	UEP Transversale	LVE		LVE

L3 Lettres modernes – S5

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30-9h30	UEP.9.2. Poésie française et francophone : langue et esthétiques (ATER) 12 CM – 12 TD	UEO.9.1. Le roman 2 : les différentes formes narratives (F. Collin) 18 CM – 10 TD	UEP.10. Approfondissement des épreuves des concours de l'enseignement : dissertation littéraire et/ou explication de texte (K. Bénac) 12 CM – 12 TD	UEP.9.1. Humanités 5 – Ancien français 2 : langue et genres littéraires (F. Collin) 12 CM – 12 TD	UEC.5.2. OIM (C. Le Sergent) 12 TD
9h30-11h30	UEO.10.1. Analyser et jouer le texte théâtral contemporain (K. Bénac) 10 CM – 8 TD	UEO.10.3 Littérature comparée de la Caraïbe et des Amériques (J.G. Chali) 10 CM – 8 TD	UEC.5.4 UEL enseignement libre : (K. Bénac) 24 TD	UEO.9.1. Le roman 2 : les différentes formes narratives (F. Collin) 18 CM – 10 TD	UEC.5.3. PPP : connaissance des milieux et contacts professionnels (M. Metge) 12 TD
13h30-15h30	UEO.9.2. Humanités 4 – Latin ou grec 3 : textes et thématiques littéraires (F. Collin) 10 CM – 8 TD	UEP Transversale		UEO.10.2. Les écritures contemporaines du texte caribéen (A. Arthéron) 10 CM – 8 TD	
15h30-17h30		UEP Transversale			

L1 Lettres modernes – S2

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30-9h30		UEO.3.3 Grammaire : morphosyntaxe (F. Fantasia) 10 CM – 8 TD	UEO.4.1. Le roman antillais (C. Maignan) 18 CM – 10 TD		UEC.2.2. . OIM (C. Le Sergent) 12 TD
9h30-11h30	UEO.3.1 Roman 1 : Les différentes formes de romans (F. Fantasia) 18 CM – 10 TD	UEO.4.3. Les formes théâtrales caribéennes (A Arthéron) 18 CM – 10 TD	UEO.3.1 Roman 1 : Les différentes formes de romans (F. Fantasia) 18 CM – 10 TD	UEO.4.2. Scène et pratique théâtrale françaises et européennes (K. Bénac) 18 CM – 10 TD	UEC.2.3. MTU : Méthodologie de rédaction de productions universitaires (M. Metge ou Ater) 12 TD
13h30-15h30	UEO.3.2 Humanités 1 - Latin ou Grec niveau 1 : langue et civilisation (C. Le Sergent) 10 CM – 8 TD	UEP. Transversales - UEP.3.1. Savoir apprendre (C. Le Sergent) 24 TD - UEP. 3.2. Tech. d'expr. en langue française (M.A. Metge) 24 TD	LVE	UEP. Transversales - UEP.3.1. Savoir apprendre (C. Le Sergent) 24 TD	LVE
15h30-17h30		UEP. Transversales UEP.3.1. Savoir apprendre (C. Le Sergent) 24 TD		UEP. Transversales UEP.3.1. Savoir apprendre (C. Le Sergent) 24 TD	LVE

L2 Lettres modernes – S4

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30-9h30	UEO.7.1. La nouvelle : histoire et évolution du genre (MCF associé) 18 CM – 10 TD	UEO.7.2. La poésie antillaise (MCF Associé) 10 CM – 8 TD		UEP.8. Méthodologie de la note de synthèse (M. Metge) 12 CM – 12 TD	
9h30-11h30	UEO.8.1. Les dramaturgies contemporaines (A. Arthéron) 10 CM – 8 TD	UEP.7.2. Littérature et cinéma : adaptation du texte littéraire (J.G. Chali) 12 CM – 12 TD	UEO.7.1. La nouvelle : histoire et évolution du genre (MCF Associé) 18 CM – 10 TD	UEP.7.1. Humanités 3 – Latin ou Grec 2, textes et littérature (C. Le Sergent) 12 CM – 12 TD	UEC.4.2. OIM (C. Le Sergent) 12 TD
13h30-15h30	UEO.7.3. Grammaire : phonétique et pragmatique (F. Fantasia) 10 CM – 8 TD	UEP Transversale	LVE	UEO.8.3. Théâtre francophone et caribéen (A. Arthéron) 10 CM – 8 TD	LVE
15h30-17h30	UEC.4.3. UEL – L'école du spectateur (A. Arthéron) 12 TD	UEP Transversale	LVE	UEO.8.2. Atelier de pratique théâtrale (A. Arthéron) 10 CM – 8 TD	LVE

L3 Lettres modernes – S6

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30-9h30	UEO.11.1. Stylistique du français (Le Sergent) 12 CM – 12 TD	UEO.11.1. L'essai : rhétorique et texte argumentatif (C. Maignan) 18 CM – 10 TD	UEP.12.1. Entraînement à la dissertation générale et/ou note de synthèse (F. Fantasia) 12 CM – 12 TD	Humanité 6 – Latin ou Grec 4 : Langues et écritures génériques (F. Fantasia) 12 CM – 12 TD	UEP.12.4. PPP (M. Metge) 24 TD
9h30-11h30	UEO.12.2. Contes et intertextualité (Europe/Caraiïbe) (J.G. Chali) 10 CM – 8 TD	UEO.12.3. Art théâtral et intertextualité dans l'espace caribéen (C. Maignan) 18 CM – 10 TD	UEO.11.1. L'essai : rhétorique et texte argumentatif (C. Maignan) 18 CM – 10 TD	UEP.11. Les écritures féminines contemporaines dans les Amériques (C. Maignan) 12 CM – 12 TD	UEO.11.2. Littérature générale et comparée et esthétiques (ATER) 12 CM – 12 TD
13h30-15h30	UEP.12.3. Stage et préparation (M. Metge) 24 TD	UEP Transversale	LVE		LVE
15h30-17h30	UEO.12.1. Méthodologie de la critique littéraire du texte écrit et oral (C. Le Sergent) 10 CM – 8 TD	UEP Transversale	LVE		LVE

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2018 - 2019

Sous réserve de validation du CA

Premier semestre 2018		Deuxième semestre 2019								
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
01 S	01 L	01 J Toussaint	01 S	01 M	01 V	01 V	01 L	01 M Fête du Travail	01 S	01 L
02 D	02 M	02 V	02 D	02 M	02 S	02 S	02 M	02 J Semaine de	02 D	02 M
03 L Rentrée enseignants	03 M	03 S	03 L	03 J	03 D	03 D	03 M 10	03 V révision	03 L	03 M de la - Attonage
04 M Rentrée solennelle	04 J	04 D	04 M	04 V	04 L	04 L	04 J	04 S	04 M	04 J
05 M	05 V	05 L	05 M	05 S	05 M	05 M	05 V	05 D	05 M	05 V
06 J Réunions	06 S	06 M	06 J	06 D	06 M	06 M Carnaval	06 S	06 L CT S2	06 J	06 S
07 V finalisation	07 D	07 M 7	07 V	07 L	07 J	07 J	07 D	07 M	07 V	07 D
08 S rentrée	08 L	08 J	08 S	08 M	08 V	08 V	08 L	08 M Victoire 1945	08 S	08 L
09 D	09 M	09 V	09 D	09 M	09 S	09 S	09 M	09 J	09 D	09 M
10 L	10 M	10 S	10 L	10 J	10 D	10 D	10 M	10 V CT S2	10 L Pentecôte	10 M
11 M Réunions	11 J	11 D Armistice	11 M	11 V	11 L	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J
12 M finalisation	12 V	12 L	12 M	12 S	12 M	12 M	12 V	12 D Rattrapage	12 M Rattrapage	12 V
13 J rentrée	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 M 7	13 S	13 L	13 J CT + CC	13 S
14 V	14 D	14 M 8	14 V	14 V	14 J	14 J	14 D	14 M	14 V semestres 1 et 2	14 D Fête Nationale
15 S	15 L	15 J	15 S	15 M et enseigner	15 V	15 V	15 L	15 M	15 S	15 L
16 D	16 M	16 V	16 D	16 M de la - Attonage	16 S	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M
17 L Rentrée des	17 M	17 S	17 L	17 J + Reorientation	17 D	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M
18 M étudiants LSM	18 J	18 D	18 M	18 V Début CM+TD	18 L	18 L	18 J	18 S	18 M Rattrapage	18 J
19 M Début CM+TD	19 V	19 L	19 M	19 S	19 M	19 M	19 V	19 D	19 M CT + CC	19 V
20 J 1	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 M 8	20 S	20 L	20 J semestres 1 et 2	20 S
21 V	21 D	21 M 9	21 V	21 L	21 J	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D
22 S	22 L	22 J	22 S	22 M	22 V	22 V	22 L	22 M de la - Attonage	22 S	22 L
23 D	23 M	23 V	23 D	23 M 1	23 S	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M
24 L	24 M	24 S	24 L	24 J	24 D	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M
25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J
26 M 2	26 V	26 L	26 M	26 S	26 M	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V
27 J	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 M 9	27 S	27 L	27 J	27 S
28 V	28 D	28 M	28 V	28 L	28 J	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D
29 S	29 L	29 J	29 S	29 M	29 M	29 M	29 L	29 M	29 S	29 L
30 D	30 M	30 V	30 D	30 M	30 M	30 S	30 M	30 J Ascension	30 D	30 M
31 M	31 M	31 J	31 L	31 J	31 J	31 D	31 M	31 V	31 M	31 M

Retour des enseignants
Rentrée solennelle
Réunion finalisation rentrée
Périodes de cours
Séminaires "Etudier et enseigner autrement" (Janvier 2018) = UEP Transversales "Métiers des Arts, des langues, des lettres et de la culture"
Examens
Vacances universitaires et jours fériés
Journées banalisées (non communiquées)